

Rapport Financier Semestriel au 30/06/2014





CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET VILAINE

**Société coopérative à capital variable, établissement de crédit,
Société de courtage d'assurances
Siège social: 4, rue Louis Braille – 35136 Saint Jacques de la Lande
775 590 847 RCS RENNES– APE 6419Z**

Sommaire

DECLARATION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE D'ILLE- ET-VILAINE	4
RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2014	5
<i>PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS</i>	5
<i>RESULTATS SOCIAUX</i>	5
<i>RESULTATS CONSOLIDES</i>	7
<i>STRUCTURE FINANCIERE (SUR BASE CONSOLIDEE)</i>	8
<i>GESTION DES RISQUES</i>	9
<i>DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE</i>	20
<i>PERSPECTIVES POUR LE SECOND SEMESTRE</i>	23
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	32

DECLARATION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE D'ILLE-ET-VILAINE

Mesdames, Messieurs les sociétaires,

Conformément à l'article 222-4 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, vous trouverez ci-dessous, la déclaration de Madame Marie-Françoise BOCQUET, Présidente du Conseil d'Administration et Monsieur Jean-Pierre VAUZANGES, Directeur Général de la Caisse régionale de Crédit Agricole d'Ille et Vilaine, sur la responsabilité du rapport financier semestriel.

I. Déclaration du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général

Nous déclarons assumer la responsabilité du présent rapport et attestons qu'à notre connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes applicables. Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Caisse régionale de Crédit Agricole d'Ille et Vilaine et de l'ensemble des Caisses Locales comprises dans la consolidation. De plus, ce rapport présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

II. Les principaux évènements survenus pendant les six premiers mois de l'exercice 2014

Les faits marquants suivants sont développés dans les comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2014.

III. Principaux risques et principales incertitudes sur les six mois restant de l'année 2014

En dépit d'une volatilité des marchés financiers toujours élevée et d'un contexte économique difficile, la Caisse régionale n'identifie pas de nouveaux risques pouvant remettre en cause de manière significative à court terme les perspectives d'évolution des résultats nets sociaux et consolidés.

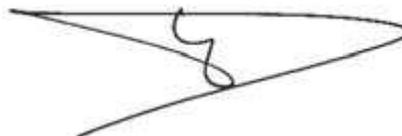
Saint-Jacques, le 29/08/2014

**La Présidente du Conseil
d'Administration**



MARIE-FRANCOISE BOCQUET

Le Directeur Général



JEAN-PIERRE VAUZANGES

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2014

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les comptes consolidés intermédiaires résumés du Crédit Agricole d'Ile-et-Vilaine ont été établis conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'union Européenne et applicables au 30 juin 2014.

RESULTATS SOCIAUX

➤ Environnement économique et financier

Les prix à la consommation en France enregistrent une hausse de 0,5% sur un an. Cette évolution résulte d'une augmentation des prix dans les secteurs de l'énergie (+1,0%) en raison de la hausse des prix de l'électricité, des services (+1,8%), du tabac (+6,9%) alors que les prix de l'alimentation et des produits manufacturés reculent de 1,5% et de 1,2%. Les prix des produits alimentaires bénéficient de condition climatique favorable au printemps qui augmente l'offre de produit frais.

On constate depuis fin 2011, une situation peu favorable à l'emploi. Néanmoins, le taux de chômage en France métropolitaine est en recul de 0,2 point sur un an à 9,7%.

Le CAC progresse de 3,0% depuis le début de l'année (4296 points au 31 décembre 2013, 4423 points au 30 juin). Le CAC a atteint son point haut sur le semestre le 10 juin (4595 points) et son plus bas le 03 février (4107 points).

Les taux à court terme restent à un niveau très bas. L'Euribor 3 mois a atteint 0,30% en moyenne sur le semestre alors qu'il était de 0,21% en 2013.

Les taux long ont peu évolué. Ils passent de 2,05% en moyenne sur le premier semestre 2013 à 2,09% sur les 5 premiers mois de 2014.

➤ Activité commerciale

Comme attendu, la croissance est restée stable au premier trimestre 2014 après un léger rebond fin 2013. En 2013, le PIB avait progressé de 0,3% sur l'année.

Les réalisations de crédits sont en progression par rapport à 2013 et atteignent 695 millions d'euros en hausse de 7,3%. Les réalisations sont particulièrement importantes sur le secteur de l'habitat (+14,4%) à 433 millions d'euros.

Les encours de crédits sont en en augmentation de 2,8% à fin juin.

Au premier trimestre 2014, on constate une stabilisation du taux de chômage à 10,1% de la population active.

Le taux d'épargne des ménages atteint son point le plus haut depuis le printemps 2011.

L'encours de collecte de la Caisse régionale continue de progresser à un rythme régulier (+3,9% par rapport à juin 2013).

La collecte monétaire progresse de 7,4%, les livrets progressent de 3,3%. L'assurance-vie progresse de +6,1%.

Les valeurs mobilières reculent de 1,1%.

➤ **Tableau d'activité (base sociale) :**

En K€	juin-14	juin-13	% Evolution
Marge d'intermédiation globale	67 151	67 993	-1,2%
Marge sur commissions	53 311	53 825	-1,0%
Marge sur portefeuille et propres	21 533	9 573	124,9%
Marges diverses et produits accessoires	- 260	- 330	-21,1%
Produit Net Bancaire	141 735	131 061	8,1%
Charges générales d'exploitation	- 69 468	- 65 247	6,5%
Frais de personnel	- 41 648	- 41 362	0,7%
Autres frais administratifs	- 27 820	- 23 885	16,5%
Dotation aux amortissements	- 3 498	- 3 673	-4,8%
Résultat Brut d'Exploitation	68 769	62 141	10,7%
Coût du risque	- 3 017	- 12 216	-75,3%
Résultat d'exploitation	65 752	49 925	31,7%
Résultat net sur actifs immobilisés	669	2 337	-71,4%
Résultat courant avant impôt	66 421	52 262	27,1%
Résultat exceptionnel			
Impôt sur les bénéfices	- 19 382	- 16 110	20,3%
Dot/Rep de FRBG et provisions réglementées	- 6 400		
Résultat Net	40 639	36 152	12,4%

➤ Coefficient d'exploitation	51,5%	52,6%	-2,1%
-------------------------------------	--------------	--------------	--------------

Le produit net bancaire du 1^{er} semestre 2014 s'élève à 141,7 millions d'euros en progression de 8,1%. Les principaux éléments constitutifs du PNB évoluent comme suit :

- La marge d'intermédiation globale est en recul de 1,2%. Son évolution se caractérise notamment par :
- ⇒ Une forte baisse du coût de refinancement des crédits. Le coût des avances globales diminue de 3,1 millions d'euros avec un taux de rendement qui passe de 2,50% à 2,36%. Celui des avances miroirs progresse de 0,6 million d'euros (taux de rendement de 1,54% à 1,51%), des emprunts en blanc de 2,6 millions d'euros (taux de rendement de 1,0% à 1,08%).
 - ⇒ Une légère augmentation du coût de la collecte clientèle en raison de la progression des Dépôts à Terme (comprenant l'encours de livret Force 35). La charge augmente de 0,3 million d'euros pour atteindre 8,6 millions d'euros.
 - ⇒ Une réduction sensible du coût de la liquidité facturé par CASA en raison de l'absence de commandes d'avances globales avec un recul de la charge de 0,9. Cela engendre un produit de 0,3 million d'euros.
 - ⇒ Une dotation de provision Epargne-Logement d'un montant de 0,2 millions d'euros contre 3,1 millions en 2013.

⇒ Une soule liée aux remboursements d'avances globales en raison de remboursements anticipés de crédits plus importants qu'à l'ordinaire.

La marge sur commissions est en recul de 1,0% à 53,3 millions d'euros. Cette évolution s'explique notamment par :

- La baisse des frais de dysfonctionnement sur dépôt à vue pour 2,2 millions d'euros (-25,5%) en raison de modification réglementaires sur la tarification des frais d'intervention et des courriers débiteurs.
- La hausse des commissions ADI pour 1,3 M€ avec une progression des cotisations, une sinistralité plus favorable et l'apport d'un boni lié à 2013.
- Les autres compartiments (Comptes Services, cotisations cartes, commissions de mouvement et monétique) se maintiennent globalement dans un contexte de moindre activité des entreprises et de rationalisation de la consommation bancaire des ménages.

La marge sur portefeuille progresse sensiblement (+12,0 M€). Les éléments d'évolution significatifs sont :

- ⇒ Le retour de dividende La Boétie et SACAM International pour 11,75 M€.

⇒ Des extériorisations de plus-values plus importante en 2014 (+0,4 M€ pour atteindre 4M€).

Les charges générales d'exploitation sont en progression de 6,5% à 69,5 millions d'euros. Le premier semestre 2014 se caractérise par :

- Une modification des règles de comptabilisation concernant les coopérations bretonnes mais surtout la mise en place du Nouvel Elan des coopérations. +1,9 M€ liés à CABRECOOP.
- Une augmentation des frais informatiques (+0,3 million d'euros).

Les frais de personnel sont en hausse de 0.7% à 41,6 millions d'euros.

Les autres frais administratifs sont en augmentation de 16,5% à 27,8 M€ et les dotations aux amortissements sont quasi-stables à 3,5 millions d'euros.

Le résultat brut d'exploitation s'élève à 68,8 M€ en hausse de 10,7%

Le coût du risque s'élève à 3,0 millions d'euros en 2014 contre 12,2 millions en 2013. Le premier semestre 2013 avait été affecté par un coût du risque individuel de 10,1 millions d'euros. Les dotations aux provisions pour risques et charges s'élèvent à 2.2 millions d'euros.

Sur le premier semestre, le taux de créances douteuses et litigieuses est passé de 2,37% à 2,42%. Le taux de couverture de ces créances diminuant de 66,81% à 66,27%.

Le résultat net sur actifs immobilisés s'élève à 0,7 million contre 2,3 millions d'euros en 2013 avec notamment :

- une plus-value de 2,3 millions d'euros constatés en 2013 à l'occasion de l'apport des titres SOMAINTEL à la société de C2MS.

La charge fiscale s'élève à 19,4 millions d'euros en hausse de 20,3%. Cette hausse est la conséquence d'un passage du taux d'IS de 36,1% à 38%, de provision de passif non déductible plus élevé que l'année dernière (FRBG..).

Le résultat net est en progrès de 12,4% à 40,6 millions d'euros.

RESULTATS CONSOLIDES

(en milliers d'euros)	30/06/2014	30/06/2013 Retraité (1)	2014/2013
Intérêts et produits assimilés	162 820	161 359	0,9%
Intérêts et charges assimilées	(90 172)	(90 824)	-0,7%
Commissions (produits)	67 485	69 401	-2,8%
Commissions (charges)	(11 699)	(10 397)	12,5%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	518	306	69,3%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	16 159	8 091	99,7%
Produits des autres activités	908	1 025	-11,4%
Charges des autres activités	(1 672)	(1 634)	2,3%
PRODUIT NET BANCAIRE	144 347	137 327	5,1%
Charges générales d'exploitation	(69 394)	(65 653)	5,7%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	(2 887)	(3 068)	-5,9%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	72 066	68 606	5,0%
Coût du risque	(3 018)	(12 217)	-75,3%
RESULTAT D'EXPLOITATION	69 048	56 389	22,4%
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	/	/	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	/	(13)	
Variations de valeur des écarts d'acquisition	/	/	
RESULTAT AVANT IMPOT	69 048	56 376	22,5%
Impôts sur les bénéfices	(21 091)	(17 064)	23,6%
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	/	/	
RESULTAT NET	47 957	39 312	22,0%
Participations ne donnant pas le contrôle	/	/	
RESULTAT NET – PART DU GROUPE	47 957	39 312	22,0%

(1) Les effets du changement de méthode comptable liés aux nouvelles normes de consolidation sont présentés en note 9
 Etat BFC R-PLQ015

➤ Résultats consolidés

• Le Produit Net Bancaire

Le Produit Net Bancaire s'élève à 144,4 millions d'euros en hausse de 5,1% par rapport au 1^{er} semestre 2013. Il se compose:

Des produits et charges d'intérêts et assimilés. La marge sur intérêts s'élève à 72,6 millions d'euros en hausse de 3,0% sur le premier semestre 2014. Cette hausse s'explique notamment

par une légère hausse des charges d'intérêts sur opérations internes au groupe Crédit Agricole (+1,1 millions d'euros). Celles-ci correspondent à la charge financière des avances miroirs, globales, traditionnelles et emprunts en blanc. Dans le même temps, les produits sur opérations clientèle (intérêts sur prêts) ont baissé de 2,1 millions d'euros. Ces produits ont été affectés par les nouvelles réalisations de prêts à des taux inférieurs à ceux de l'encours et par l'impact de la baisse des taux courts sur le rendement des prêts à taux révisable.

Des commissions nettes qui s'élèvent à 55,8 millions d'euros en recul de 5,5% (-3,2 millions d'euros) avec notamment une progression des commissions sur moyens de paiements et des autres prestations de service (+1,8 million d'euros) mais un recul sur les opérations internes au Crédit Agricole (-2,3 millions d'euros) et sur les opérations avec la clientèle (-2,5 millions d'euros).

Des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat. Ces gains ou pertes correspondent principalement :

- aux plus ou moins-values réalisées sur les achats et ventes de CCI de la Caisse régionale via son contrat de liquidité. Le montant net des plus ou moins-values réalisées au premier semestre 2014

● Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à 69,4 millions d'euros en hausse de 5,7%. Les charges de personnel représentent 59% du total des charges d'exploitation. Elles sont en recul de 0,2 million d'euros.

Les impôts et taxes sont en hausse de 11% à 3,7 millions d'euros. Le coût des services extérieurs et

● Du résultat brut d'exploitation au résultat consolidé

Le résultat brut d'exploitation s'élève à 72,1 millions d'euros en hausse (+5,0%) avec une progression significative du PNB de +5,1% et une hausse des charges d'exploitation de +5,7%.

Le coût du risque s'élève à 3,0 millions d'euros en amélioration par rapport à 2013 de 9,2 millions d'euros.

STRUCTURE FINANCIERE (sur base consolidée)

➤ Les fonds propres

Le montant des Fonds Propres part du Groupe s'élève à 1 319 millions d'euros au 30 juin 2014, soit une progression de 40,8 millions d'euros depuis le 31/12/2013.

Cette progression s'explique par la hausse du capital social des caisses locales pour 2,2 millions d'euros et le résultat du semestre pour 48,0 millions

s'élève à 0,4 M€ contre 0,2 million en 2013.

- Au solde des opérations de couvertures pour 0.1 M€.

Des gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente. Ils s'élèvent au 30 juin 2014 à 16,2 millions d'euros contre 8,1 millions d'euros en 2013. Ils se composent :

Les dividendes reçus pour 12,0 M€, en hausse de 10,8 millions d'euros.

Des plus-values de cession de titres réalisés sur actifs disponibles à la vente pour 4,2 millions d'euros contre 7,7 millions en 2013.

Une absence de dotation aux dépréciations sur titre contre une dotation de 0,7 millions d'euros au premier semestre 2013.

Les produits et charges des autres activités. Ils comprennent notamment les plus-values de cession, les loyers et dotations aux amortissements sur les immeubles hors exploitation, les autres produits et charges d'exploitation bancaire et les produits et charges des activités non bancaires. Ils représentent une charge nette de 0,8 million d'euros contre une charge de 0,6 million d'euros en juin 2013.

les autres charges générales d'exploitation sont en hausse de 17% à 24,5 millions d'euros.

Les dotations aux amortissements sont en recul de 5,9% à 2,9 millions d'euros en raison de la fin de période d'amortissement d'une partie du parc d'agences.

La charge fiscale au 30 juin 2014 est en progression de 23,6% à 21,1 millions d'euros.

Le résultat net s'élève à 48,0 millions d'euros en hausse de 22,0%.

d'euros. Viennent en déduction de ces sommes les dividendes versés pour 10,5 millions.

➤ Les ratios prudentiels

Les Etablissements de crédit sont tenus de respecter en permanence un ratio de solvabilité supérieur à 8%.

Au 31 mars 2014, le ratio phasé transitoire CRD III / CRD IV s'élève à 17,9%

➤ Les parties liées

Les informations relatives aux parties liées sont présentées dans les annexes aux comptes consolidés en Note 2.3.

GESTION DES RISQUES

➤ Le risque Crédit

● Objectifs et Politique de gestion des risques

La politique de prévention et de suivi des risques de contreparties de la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine est basée sur la responsabilisation des acteurs réseau et concilie maîtrise des risques et développement commercial dans le respect de la réglementation.

En 2010, la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine a mis en place un processus risque issu des travaux entre les Caisses régionales Bretonnes afin de :

● Gestion du risque

La stratégie risque de la Caisse régionale définit la politique générale en matière :

- D'entrée en relation,
- De règles de délégation d'octroi de crédits et paiement,
- De division et de partage du risque en fonction de la qualité du client et du volume des engagements,

- Traiter le risque le plus en amont possible dans une logique de « relation durable » ;
- Organiser un traitement personnalisé des clients en difficulté ;
- Améliorer les performances de la Caisse sur les risques de crédit.

- De distribution des prêts à moyen terme et des garanties,
- De crédits de trésorerie,
- De suivi des risques (répartition des clients par marché, suivi des encours consolidés et des opérations spécifiques).

Organisation de la fonction risque et dispositif de surveillance

L'organisation des risques au sein de la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine repose sur :

- La mise en œuvre de trois phases de recouvrement : commercial, amiable et contentieux,
- Un traitement du risque spécifique pour chaque marché,
- La volonté de maintenir « une relation durable ».

Sous la responsabilité du Directeur des Risques, de la Logistique et de l'Organisation, le Comité des Risques se réunit mensuellement et le Comité des Grands Risques trimestriellement.

Les objectifs de ces Comités s'articulent autour de deux missions majeures :

- Le suivi et le contrôle des risques de contreparties sur tous les marchés,
- Le niveau et les modalités de provisionnement des créances douteuses et litigieuses.

Au cours de chaque Comité des Risques sont analysés, les tableaux de bord risques, l'examen des dossiers entrés en défaut depuis le dernier

comité et le suivi des dossiers examinés au cours des Comités précédents.

Une revue des risques d'un secteur d'agence est réalisée lors de chaque Comité mensuel des Risques.

De même, des Comités Risques spécifiques sont régulièrement organisés sur certaines filières (PIM, LBO, ...). En cas de constat de dégradation sur des secteurs donnés, des comités spéciaux temporaires peuvent être mis en place pour suivre le risque au plus près (exemple : filière lait).

Des revues de portefeuilles sont réalisées 3 fois par an pour les marchés des clientèles de particuliers, des professionnels, de l'agriculture et des Entreprises. Elles ont pour objectif d'analyser les dossiers sélectionnés à partir de critères tels que le montant de l'EAD et la dégradation de notes.

Ces revues permettent :

- de détecter les affaires fragiles,
- d'adopter un positionnement clair sur les dossiers,
- d'assurer un suivi des actions décidées lors des revues précédentes.

Une revue des Grands Engagements est réalisée semestriellement sous la responsabilité de la Direction des Risques, de la Logistique et de

l'Organisation, et en présence de la Direction Générale. Elle vise à :

- examiner annuellement tous les gros engagements de la Caisse régionale,
- contrôler le respect des règles de la politique crédit,
- d'adopter un positionnement clair sur les dossiers,

- de s'assurer du suivi des actions décidées lors des revues précédentes.

Par ailleurs, la Caisse régionale s'est appuyée sur le système de notation « Bâle II » pour déterminer à l'actif de son bilan des dépréciations sur base collective pour 46,25 millions d'euros au 30 juin 2014 (53,55 millions d'euros au 30 juin 2013).

Méthodologie et système de notation

Le dispositif Bâle II de notation interne de la clientèle de la Banque de Détail et de la Banque de Grande Clientèle est opérationnel depuis 2005. Il permet d'évaluer contrat par contrat le risque pris par la Caisse régionale auprès de ses clients, de globaliser l'ensemble des risques, d'obtenir une vue consolidée des risques encourus par contrepartie ou par groupe de contreparties, et ainsi d'ajuster les provisions. Grâce au dispositif de risques opérationnels, la Caisse régionale peut vérifier son bon niveau de couverture de risques par les fonds propres. Autorisé fin 2007, le dispositif Bâle II pour la Banque de Détail, a fait l'objet, en 2009, d'une mission de suivi par l'Inspection de la Commission Bancaire.

L'intégration du dispositif Bâle II au sein de la Caisse régionale est suivie dans trois domaines :

-la communication : une grande attention est portée sur le niveau de connaissance pratique de Bâle II par les experts métier (crédit / marketing / réseau) ;

-l'intégration dans les Projets Nationaux (octroi crédits habitats ; octroi crédits à la consommation,...) ;

-l'intégration dans les autres processus opérationnels (distribution des crédits, suivi des risques, provisions et recouvrement, marges crédit).

Les outils LUC (Logiciel Unique de Cotation) et OCE (Outillage Clientèle Entreprise) déterminent, pour chaque contrepartie, le montant de la perte attendue en cas de défaut, comme l'impose Bâle II dans sa méthodologie pour apprécier le risque lié au crédit.

Mécanismes de réduction du risque de crédits

Dans le cadre de sa politique risque, la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine se contre-garantit auprès d'autres établissements de crédit pour 186,59 millions d'euros au 30 juin 2014 (141,14 millions d'euros au 30 juin 2013). Elle bénéficie par ailleurs de garanties reçues de l'Etat ou d'organismes para publics tels que le FGAS pour assurer le risque de contreparties sur les prêts à taux 0% et les prêts PAS. Ces engagements reçus s'élèvent à 482,34 millions d'euros au 30 juin 2014 (470,81 millions d'euros au 30 juin 2013).

Enfin, la Caisse régionale mène une politique dynamique de couverture de ses prêts habitats via l'organisme de caution mutuelle du groupe Crédit Agricole, la CAMCA à hauteur de 2094 millions d'euros en 2014 contre 1.873 M€ au 31/12/2013.

(Voir Note 6 de l'annexe aux comptes consolidés au 30/06/2014)

Par ailleurs, la Caisse régionale n'a pas recours aux instruments dérivés de crédit.

➤ Les Créances douteuses et litigieuses

L'encours des créances douteuses et litigieuses s'élève à 204,7 millions d'euros à fin juin 2014 contre 198,4 millions d'euros à fin juin 2013. Le taux des créances douteuses et litigieuses évolue peu,

de 2,42% contre 2,41% en juin 2013. Le taux de couverture par les dépréciations traduit la politique prudente de gestion des risques à 66,27% contre 68,29 en juin d'année 2013.

● Exposition

Exposition par agent économique

Ce tableau repris de la note 5.3 bis de l'annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2014 montre l'exposition par agent économique de l'encours de prêts et créances.

Depuis le 31/12/2013, ces encours progressent de 2,5% pour la « clientèle de détail » et se replient de 6,1% « pour les Grandes Entreprises ».

La « clientèle de détail » et les « grandes entreprises » représentent respectivement 76,1% et 14,0% de l'encours brut total.

(en milliers d'euros)	30/06/2014				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
Administrations centrales	270	/	/	/	270
Banques centrales	/	/	/	/	0
Etablissement de crédit	67 149	/	/	/	67 149
Institutions non établissements de crédit	745 162	1 777	1 449	/	743 713
Grandes entreprises	1 239 496	76 132	55 834	11 011	1 172 651
Clientèle de détail	6 495 491	126 813	78 392	74 473	6 342 626
Total * (1)	8 547 568	204 722	135 675	85484	8 326 409
Valeurs au bilan					8 326 409

* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 16 935 milliers d'euros.

(1) Au 30/06/2014 les montants indiqués incluent les créances rattachées.

(en milliers d'euros)	31/12/2013				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
Administrations centrales	286	/	/	/	286
Banques centrales	/	/	/	/	0
Etablissement de crédit	6 354	/	/	/	6 354
Institutions non établissements de crédit	769 546	1 514	1 394	/	768 152
Grandes entreprises	1 321 316	81 416	58 196	13 903	1 249 217
Clientèle de détail	6 333 433	116 060	73 361	75 690	6 184 382
Total * (1)	8 430 935	198 990	132 951	89 593	8 208 391
Valeurs au bilan					8 208 391

* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 14 838 milliers d'euros.

(1) Au 31/12/2013 les montants indiqués incluent les créances rattachées.

• Coût du risque (Données IFRS)

Le coût du risque s'élève à -3,018 millions d'euros au 30/06/2014 contre 12,22 millions d'euros au 30/06/2013. Il se compose notamment de dotations nettes sur les provisions sur prêts et créances pour

1,763 millions d'euros, de dotations nettes sur engagements par signatures pour 1,294 millions d'euros, et de reprises nettes pour risques et charges pour 0,106 million d'euros.

➤ Le risque de marché

Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marchés notamment : les taux d'intérêts, les taux de change, le cours des

actions, le prix des matières premières, ainsi que de leur volatilité implicite.

La Caisse régionale n'est pas éligible à l'adéquation des fonds propres au titre de ses activités de marché.

➤ Objectifs et politique

La Caisse régionale est exposée au risque de marché sur les éléments de son portefeuille de titres et de dérivés lorsque ces instruments sont comptabilisés en juste valeur (au prix de marché). On distingue comptablement le Trading book et le Banking book. La variation de juste valeur du

Trading book se traduit par un impact sur le résultat. La variation de juste valeur du Banking book se traduit par un impact sur les fonds propres. La Caisse régionale ne détient pas de portefeuille de négociation.

➤ Gestion du risque

Le contrôle des risques de marché du groupe Crédit Agricole S.A. est structuré sur deux niveaux distincts mais complémentaires :

- Au niveau central, la Direction des Risques et Contrôles Permanents Groupe assure la coordination sur tous les sujets de pilotage et contrôle des risques de marché à caractère transverse. Elle norme les données et les traitements afin d'assurer l'homogénéité de la mesure consolidée des risques et des contrôles.
- Au niveau de la Caisse régionale : Le Middle-Office (interface entre le Front et le Back-Office) réalise les contrôles de second degré premier niveau (2.1). Un Responsable des Risques et

Contrôles Permanents (RCPR) pilote et contrôle les risques de marché de second degré deuxième niveau (2.2) issus des activités avec l'appui d'un contrôleur central des risques financiers. Ce Responsable est nommé par le Directeur Général de la Caisse régionale et lui est directement rattaché.

Les organes de suivi des risques du groupe Crédit Agricole sont les suivants :

- Le Comité des Risques Groupe (CRG),
- Le Comité de suivi des Risques des Caisses régionales (CRCR),
- Le Comité Normes et Méthodologies.

➤ Organisation du suivi des risques de marché

Le Conseil d'administration, organe délibérant se prononce sur la politique financière, le niveau de tolérance au risque, son périmètre d'application, ainsi que l'adéquation des risques pris aux dispositifs d'identification, de mesure et de gestion des risques financiers.

- Responsable du Service Comptabilité Générale
- Middle-Office.

En effet, la politique financière lui est présentée annuellement pour validation, complétée d'un avis du RCPR.

Le Comité Financier pilote et met en œuvre la politique financière validée par le Conseil d'Administration en matière de :

- Gestion du portefeuille Fonds Propres
- Politique de couverture du risque de taux
- Politique de gestion de la liquidité (refinancement ...)
- Tout autre sujet en lien avec la Gestion Financière.

En cours d'exercice, le Conseil d'Administration est tenu informé de l'évolution des différents indicateurs de risque, du respect des limites et des mesures prises en cas de dépassement de seuils d'alerte ou d'impact défavorable des scénarios de stress sur les comptes de la CR. Il approuve toute modification substantielle des méthodologies internes à la Caisse régionale.

De plus, il propose un avenant à la politique financière validée par le Conseil d'Administration en cas de volonté de souscrire ou de mettre en place de nouveaux produits ou de nouvelles activités.

La participation du RCPR et du contrôleur financier apporte un double regard et émet un avis motivé sur les propositions de la Direction financière. Ils participent également aux travaux préparatoires dans le cadre d'un pré-comité.

La politique financière est définie par le comité financier. Ce dernier est composé des personnes suivantes :

L'organisation opérationnelle retenue par la Caisse régionale respecte les principes de séparation des fonctions d'engagement des opérations, de celles d'enregistrement et de suivi.

- Directeur Général,
- Directeur Général Adjoint,
- Directeur Finances,
- Responsable du service Finances et Contrôle de Gestion et ses équipes,
- Responsable du Pôle Gestion Financière et ses équipes,
- RCPR et contrôleur comptable et financier,

➤ Méthodologie de mesure des risques de marché

L'encadrement des risques de marché de la Caisse régionale repose sur une combinaison d'indicateurs

de risques, donnant lieu à encadrement par des limites et/ou seuils d'alerte : la VaR (Value at Risk),

un scénario de stress et des indicateurs complémentaires.

Calcul de VaR :

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements défavorables des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un intervalle de confiance donnés.

Sur son portefeuille de titres, la CR retient un intervalle de confiance de 99% et un horizon de temps de 1 mois.

Pour la Caisse régionale d'Ille et Vilaine, la VaR 1 mois à 99% fournit la baisse de plus values latentes et donc l'impact sur les fonds propres dans 99% des cas sur un horizon de 1 mois. L'outil utilisé est l'E-VaRisk, outil développé par la recherche d'AMUNDI et mis à la disposition des Caisses Régionales. La VaR du portefeuille de la Caisse Régionale s'élève à 5,21 M€ au 30 juin 2014, soit 8,4% du résultat prévisionnel 2014. Le niveau de VaR au 31 décembre 2013 s'établissait à 4,45 M€. Le niveau de VaR est en hausse. Cette variation s'explique par la constitution de réserves LCR. En effet, les OPCVM Monétaires ont été arbitrés pour souscrire des OPCVM Obligataires éligibles aux réserves LCR.

Stress scénarii :

➤ Dispositif de limites de seuils d'alerte

Les limites sont revues chaque année par le Conseil d'Administration. La dernière révision a été réalisée le 21 février 2014.

Les limites globales encadrant les risques sont complétées par des limites opérationnelles et/ou des seuils d'alerte, afin de maintenir les expositions conformes à ces règles internes.

Il est utile de compléter le dispositif de limites globales avec des seuils d'alerte. L'atteinte de ces derniers doit conduire à une analyse de la situation donnant lieu à une décision motivée. Celle-ci peut être soit une confirmation de la décision de gestion initiale, soit être sa modification.

Le dispositif d'alerte repose sur 2 types de limites :

- Limites globales : en cas de dépassement, le Conseil d'Administration et le Comité Financier sont alertés.
- Limites opérationnelles : en cas de dépassement, le Comité Financier est alerté.

La Caisse Régionale a défini un dispositif de 5 limites (limites sur le portefeuille de Titres de Placement dans sa globalité), elles sont fixées en fonction de la capacité de la CR à absorber un choc de marché.

1- Limite en perte en cas de scénario adverse
 Limite opérationnelle : 25 M€ (soit 45% du Résultat 2013)
 Limite globale : 30 M€ (soit 54% du Résultat 2013).

Le deuxième élément quantitatif, « stress scénarii », complète la mesure en VaR qui ne permet pas d'appréhender correctement l'impact de conditions extrêmes de marchés.

Ces calculs de scénarii de stress, conformément aux principes du groupe, simulent des conditions extrêmes de marché et sont le résultat de trois approches complémentaires.

Les scénarii historiques consistent à répliquer sur le portefeuille actuel l'effet de crises majeures survenues dans le passé.

Les scénarii hypothétiques anticipent des chocs vraisemblables, élaborés en collaboration avec les économistes.

Les scénarii adverses consistent à adapter les hypothèses pour simuler les situations les plus défavorables en fonction de la structure du portefeuille au moment où le scénario est calculé.

Ces scénarii sont adaptés aux risques propres aux différents portefeuilles sur lesquels ils sont calculés.

La sensibilité par facteur de risque se mesure au travers du scénario de stress utilisé dans le Groupe. Ce scénario a été revu en mars 2011 prenant en compte les crises récentes (subprime / faillite de Lehman / dettes souveraines) : Actions : -35% ; Taux : +231 bps ; Alternatif : -10%, Convertible : -14%.

En appliquant ce stress scénario sur le portefeuille au 30 juin 2014, la variation totale de valorisation du portefeuille serait de -28,9 M€. Le stock de PMVL ne serait plus que de 0,7 M€ (au lieu de 29,6 M€ au 30/06/14).

2- Limite en VaR 1 mois

Limite opérationnelle : 7 M€ (soit 12% du résultat 2013)

Limite globale : 9,5 M€ (soit 17% du Résultat 2013)

3- Limite en allocation d'actifs en VaR 1 mois

Un calcul de VaR est effectué mensuellement par classe d'actifs :

	Limite par actif	Limite opérationnelle en VaR _{99%} 1 mois	Limite globale en VaR _{99%} 1 mois
Monétaire	100%	-7,0 M€	-9,5 M€
Monétaire dynamique	95%	-8,7 M€	-9,1 M€
Obligations	80%	-5,6 M€	-7,6 M€
Convertible	50%	-3,5 M€	-4,8 M€
Actions	75%	-5,3 M€	-7,2 M€
Gestion alternative	5%	-0,4 M€	-0,5 M€

4- Limite sur Résultat Economique sur le portefeuille de placement

Résultat économique = Δ +/- values latentes sur les titres de placement + +/- values externalisées + revenus sur titres de placement

Limite opérationnelle : 3 M€

Limite globale : 4,5 M€

5- Limite mensuelle sur Résultat Economique sur portefeuille

Limite opérationnelle : 1 M€.

Enfin des alertes de performance par support d'investissement sont communiquées aux membres du Comité Financier.

➤ Risques Action

Le risque action trouve son origine dans les activités de trading et arbitrage sur actions, dans le portefeuille de placement investi en actions, ou encore dans les actions d'autocontrôle.

Risques sur actions provenant des activités de trading et d'arbitrage

Les encours d'actifs financiers détenus à des fins de transaction sont détaillés au paragraphe 6.2 des Comptes annuels sur base consolidée au 31 décembre 2013.

Risques sur actions provenant des portefeuilles de placement

Le portefeuille de placement de la Caisse régionale ne contient pas d'action en direct mais seulement

des indexations de performances. L'encours au 30 juin 2014 s'établit à 29,8 millions d'euros, soit 3,4% du portefeuille géré d'Excédent de Fonds Propres, un suivi mensuel est reporté à la Direction Générale.

Actions d'autocontrôle

Au 30 juin 2014, la Caisse régionale détient une partie de ses Certificats Coopératifs d'Investissement (CCI). Ils ont été acquis en partie dans le cadre d'un contrat de liquidité. Le nombre de CCI détenus à ce titre s'élève à 18 959 au 30 juin 2014 (soit 0,83% du nombre total de CCI de la CR Ille et Vilaine).

➤ Gestion du Bilan

• Le risque de taux d'intérêt global :

Le Risque de Taux est "le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt du fait de l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan, à l'exception, le

Objectifs, méthodologie et politique

La Caisse régionale est soumise au risque de taux d'intérêt global (RTIG) sur l'ensemble de son bilan et hors bilan hors trading.

L'exposition à la hausse/baisse des taux est calculée mensuellement selon la méthode d'agrégation des gaps taux fixe et inflation, qui donne le gap global en approche statique. Le calcul de l'exposition est réalisé à partir des outils, des hypothèses et modèles d'écoulement utilisés par le groupe Crédit Agricole.

L'outil utilisé est l'outil groupe CRISTAUX 2 depuis le comité financier du 9 mars 2009.

Les sources de données alimentant l'outil sont essentiellement des alimentations automatiques : STRADA, CAPIC, KTP, CARISTO et pour le reste des agrégats manuels (rejets crédits, Avances Miroirs Structurées, DAT, prêts Full SOFINCO...).

Gestion du risque

L'exposition de la Caisse régionale au risque de taux dans les limites fixées est ensuite gérée :

- au travers des stratégies de refinancement par avances globales, avec maintien d'une politique prudente.
- au travers des stratégies de refinancement des déficits.

cas échéant, des opérations soumises aux risques de marché ("trading book").

La plupart des conventions et hypothèses d'écoulement retenues sont celles du groupe Crédit Agricole. Les remboursements anticipés crédits et Dépôt à Terme Moyen Long Terme (>1an) bénéficient d'un modèle d'écoulement interne à la CR 35. Les hypothèses locales de remboursements anticipés sont les suivantes:

- Crédits (convention validée au Conseil d'Administration du 21/02/2014) : 4,5% en année 1, taux structurel de 3,5 % année 2 et suivantes,
- DAT MLT (convention validée en Conseil d'Administration du 21/02/2014): 17,9 % en fin d'année 1, 5,3% en année 2 et 3 % sur les années suivantes.

Ces stratégies sont étudiées chaque mois en Comité Financier, et adaptées le cas échéant aux évolutions constatées. La composition et les attributions du Comité Financier sont décrites au paragraphe « Risques de marché ».

Le dispositif de limite doit être réexaminé et le cas échéant modifié, une fois par an. Le Conseil d'administration du 21 février 2014 a validé le dispositif de limite suivant:

Limite sur exposition synthétique - VAN		Limites CASA	Limites CR35 2014 FP prudentiels 31/12/2013 : 937,6 M€
Ratio en % des Fonds Propres « Limite VAN » globale sur les années 1 à 30 en M€		10%	8% 75 M€
Ratio en % des Fonds Propres « Limite VAN » opérationnelle sur les années 1 à 30 en M€			7% 65,6 M€
Limites sur exposition synthétique - Montant		Limites CASA	Limites CR35 2014 PNB d'activité budgété : 240,5 M€
Impact max d'un choc de 200 bp rapporté au PNB d'activité « Limites Gaps » globales en M€	Année 1 et 2	5% 600 M€	4% (80% limite CA sa) 480 M€
	Année 3 à 15	4% 480 M€	3,2% (80% limite CA sa) 380 M€
Impact max d'un choc de 200 bp rapporté au PNB d'activité « Limites Gaps » opérationnelles en M€	Année 1 et 2		3,5% (70% limite CA sa) 420 M€
	Année 3 à 15		2,4% (60% limite CA sa) 290 M€

Limite opérationnelle sur le gap équivalent delta :

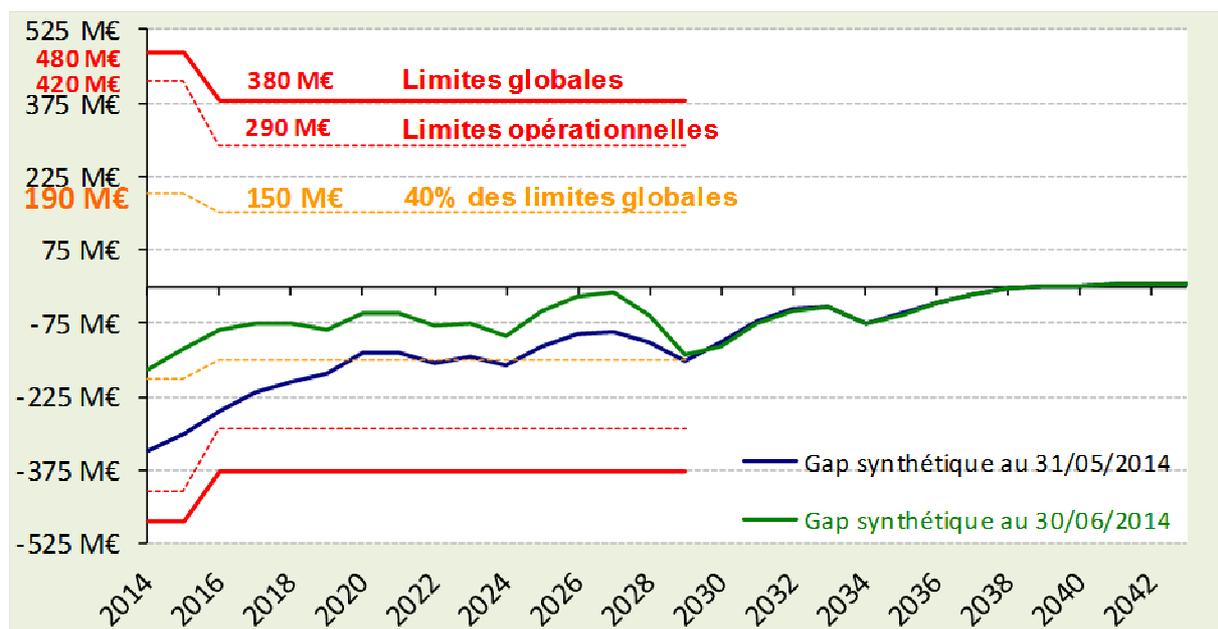
Limite sur exposition équivalent delta (bilan capé)	Limites CASA	Limites CR35 2014 FP prudentiels 31/12/2013 : 937,6 M€
Ratio en % des Fonds Propres « Limite VAN » opérationnelle sur les années 1 à 30 en M€	Néant	1% 9,4 M€

En complément des limites globales et des limites opérationnelles, la sensibilité du PNB d'activité sur 1 an glissant à une baisse ou une hausse de taux de

1% est présentée trimestriellement en comité financier.

Exposition

L'impassé taux fixe au 30/06/2014 atteint 170 M€ sur l'année 1, elle respecte la limite globale à 480 M€ ainsi que la limite opérationnelle à 420 M€.



Sensibilité de la VAN à un choc de +/- 200 bp en % FP (sur 30 ans)

30/06/2014		31/05/2014		Limites opé.	Limites Globales	Limites Bâle II
+ 200 bp	- 200 bp	+ 200 bp	- 200 bp			
-3,6%	4,7%	-5,1%	6,6%	7%	8%	+/- 20%
-33 M€	44 M€	-48 M€	62 M€	66 M€	75 M€	

• **Les risques de liquidité et de financement**

Gestion du risque

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si l'entreprise n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance.

Ces engagements comprennent notamment les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts et de placements.

Depuis le 30 juin 2010, le Crédit Agricole applique la méthode standard définie par l'ACPR. Cette réglementation est basée sur le périmètre social de la Caisse Régionale et impose la remise de 3 reportings à CASA :

- D'un coefficient normalisé de couverture des exigibilités par des liquidités à 1 mois qui doit à tout moment être supérieur à 100%.
- D'un tableau prévisionnel à une semaine des flux de trésorerie.
- D'un tableau de suivi du coût des refinancements obtenus au cours du trimestre écoulé suivant la maturité des financements, le montant total et le nombre de financements.

Le coefficient de liquidité réglementaire mesure la capacité d'un établissement de crédit à faire face, pendant un certain délai, à une brusque interruption de tout ou partie de ses ressources. Pour piloter ce ratio un accord de refinancement de 300 M€ depuis le 30/06/2014.

Dans le cadre de la réforme Bale III, comme l'ensemble des groupes bancaires Européens, le groupe Crédit Agricole est assujéti par le règlement N°575/2013 du Parlement européen et du conseil du 26 juin 2013 concernant les exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement et modifiant le règlement (UE) n°648/12 à la remise de reportings relatif au LCR (Liquidity Coverage Ratio) et NSFR (net stable funding ratio) et définis par l'EBA.

Le groupe Crédit Agricole remet ces reportings depuis l'arrêté du 31 mars 2014.

La mise en place des reportings LCR et NSFR ne dispense pas les établissements de crédit de maintenir un système interne de gestion du risque

de liquidité (cf. directive 2013/36/UE du Parlement Européen et du Conseil du 26 juin 2013).

Le Crédit Agricole a opté pour l'application d'une approche avancée (normes internes) dont les principaux indicateurs sont :

- Court Terme
 - Structure minimale du refinancement Court Terme
 - Réserves de liquidité
 - Stress global et stress idiosyncratique (c'est à dire spécifique au Groupe Crédit Agricole)
- Long Terme :
 - Concentration des échéances du refinancement Long Terme
 - Risque de prix en cas de hausse du spread d'émission sur la position de transformation en liquidité

Sur la liquidité moyen long terme, Crédit Agricole SA facture aux Caisses Régionales le déficit généré au sein du groupe (différentiel entre les avances miroirs et les avances globales).

Méthodologie

Le ratio standard de liquidité et le LCR sont calculés mensuellement.

Une limite CT est calculée et transmise par Crédit agricole SA semestriellement.

Exposition

Au 30 juin 2014, le ratio standard de liquidité de la Caisse Régionale s'élève à 131%.

- **Politique de couverture**

Les instruments financiers désignés comme instruments de couverture sont pour la CR35 des swaps de taux d'intérêt. Ces swaps sont réalisés pour couvrir des crédits clients spécifiques (swap de micro-couverture) ou réalisés dans le cadre de la

Un point liquidité est donc réalisé mensuellement par l'unité Pilotage Finance Contrôle de Gestion et présenté en Comité Financier.

La politique de gestion de la liquidité de la Caisse régionale se concrétise, d'une part, par une politique de collecte clientèle et, d'autre part, par une politique de refinancement auprès de Crédit Agricole S.A. ou en interbancaire, via la mise en place d'un programme d'émission de Titres de Créances Négociables. La Caisse régionale, au-delà de ses ressources clientèle, a la possibilité de se refinancer à taux de marché auprès de Crédit Agricole S.A. sous plusieurs formes : Compte Courant de Trésorerie, Emprunts en blanc (de 1 semaine à 10 ans), Avances Globales (50% des prêts de durée initiale supérieure ou égale à 2 ans).

Les plafonds d'encours du programme d'émission de TCN validé par le Conseil d'Administration du 21 février 2014 sont 1 000 M€ pour les CDN et 600 M€ pour les BMTN (dont 100 M€ de BMTN subordonnés).

Les indicateurs CT et MLT sont calculés mensuellement par le biais de l'outil New-deal.

La facturation sur le déficit Epargne/avances est générée par des strates mensuelles au coût de liquidité de marché du spread 5 ans.

La limite de liquidité CT est de 906 M€ à compter du 1^{er} juillet 2014 (valable sur S2 2014), elle était de 978 M€ au 1^{er} semestre 2014.

gestion du risque de taux d'intérêt global (swap de macro-couverture).

Une documentation macro et micro-couverture est réalisée trimestriellement.

➤ Les risques opérationnels

L'organisation de la gestion des risques opérationnels s'intègre dans l'organisation globale de la ligne métier Risques et Contrôles Permanents du Groupe et de la Caisse Régionale. Le dispositif est animé par le Manager des risques opérationnels de la Caisse Régionale, rattaché au RCPR (Responsable des Risques et Contrôles Permanents) de la Caisse régionale.

Le Management du Risque Opérationnel rapporte régulièrement sur son activité et sur le niveau d'exposition au risque dans le cadre d'un Comité Risque Opérationnel réuni trois fois par an, dont la Présidence est assurée par le Directeur Général de la Caisse régionale. Le Management du Risque Opérationnel intervient ponctuellement auprès des Comités de Contrôle Interne et de Direction.

L'organe exécutif est par ailleurs informé à minima trimestriellement par un tableau de bord après intégration des dernières collectes des incidents et pertes avérés du risque opérationnel dans le cadre du dispositif de recensement de la Caisse régionale. Le contrôle périodique et les contrôleurs du deuxième degré de deuxième niveau sont destinataires de ces informations.

L'organe délibérant est informé semestriellement sur l'évolution du coût du risque et des événements marquants du dispositif. Il valide annuellement un seuil de significativité des incidents de risques opérationnels, ainsi que les modifications de la politique risques opérationnels de la Caisse Régionale, conformément à la réglementation prudentielle.

Le dispositif de gestion du risque opérationnel couvre intégralement le périmètre opérationnel et fonctionnel de la Caisse régionale. Les filiales sont dotées de leurs propres dispositifs de gestion et de surveillance.

Il repose sur 3 piliers :

- Une collecte d'incidents alimentant la base statistique du dispositif (historique de 6 années), réalisée mensuellement auprès de l'ensemble des unités du périmètre.
- Une cartographie des risques, actualisée annuellement sur la quasi-totalité des processus sur le nouvel applicatif national. Sa mise à jour au titre de l'exercice 2014 est en cours.
- Une évaluation de scénarii majeurs de risques. Les scénarii retenus pour notre Caisse régionale font l'objet d'une analyse et d'une estimation chiffrée. Les valeurs obtenues jouent un rôle prépondérant dans le calcul de notre exigence en Fonds Propres.

La méthode retenue pour le calcul de l'exigence de fonds propres de la Caisse Régionale au titre des

risques opérationnels est la méthode AMA (approche mesure avancée).

Ce modèle a été régulièrement validé par le Comité des normes et méthodologies du Groupe Crédit Agricole, présidé par le Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe.

Il a pour objectifs principaux :

- D'inciter à une meilleure maîtrise du coût du risque opérationnel ainsi qu'à la prévention des risques exceptionnels.
- De déterminer le niveau de fonds propres correspondant aux risques mesurés, pouvant se situer en deçà de la méthode standard.
- De favoriser l'amélioration de la qualité des contrôles permanents dans le cadre du suivi de plans d'actions.

Le modèle AMA de calcul des fonds propres est fondé sur un modèle actuariel de type « lost distribution approach ».

Les principes qui ont gouverné la conception et la mise au point du modèle sont:

- Intégration dans la politique de risques ;
- Pragmatisme, la méthodologie devant s'adapter aux réalités opérationnelles ;
- Caractère pédagogique, de manière à favoriser l'appropriation par la direction générale et les métiers ;
- Robustesse : capacité du modèle à donner des estimations réalistes et stables d'un exercice à l'autre.

Les dispositifs Groupe mis en place dans la Caisse régionale visent à respecter l'ensemble des critères qualitatifs (intégration de la mesure des risques dans la gestion quotidienne, indépendance de la fonction risques, déclaration périodique des expositions au risque opérationnel ...) et des critères quantitatifs Bâle II (intervalle de confiance de 99,9% sur une période de un an ; prise en compte des données internes, des données externes, d'analyses de scénarii et de facteurs reflétant l'environnement ; prise en compte des facteurs de risque influençant la distribution statistique, ...).

Ce dispositif s'accompagne de manière formelle et conforme à la réglementation de réunions de présentation/sensibilisation à destination des acteurs concernés rappelant les différentes modalités de déclarations des Risques opérationnels et exposant les évolutions réglementaires.

➤ Les risques de non-conformité

- **L'organisation de la gestion des risques de non-conformité** s'intègre dans l'organisation globale de la ligne métier Risques et Contrôles Permanents du Groupe : le responsable du Contrôle de la Conformité de la Caisse régionale est rattaché au responsable du Contrôle Permanent de la Caisse régionale.
- Le responsable du Contrôle de la Conformité rapporte régulièrement sur son activité et sur le niveau d'exposition au risque dans le cadre du Comité de Contrôle Interne et Comité risques opérationnels
- Le risque de non-conformité est défini par la Caisse régionale comme toute violation d'un texte réglementaire ou d'une règle interne applicable à la Caisse régionale, en sa qualité d'établissement de crédit, de courtier en assurance ou de prestataire de service d'investissement, induisant un risque de sanction judiciaire, de perte financière ou de risque d'image.
- Les domaines visés concernent donc principalement :
 - les activités de services d'investissement, tant pour la protection de l'intégrité des marchés que pour la protection de la clientèle,
 - l'activité de démarche commerciale dans son ensemble, avec pour objectif le contrôle du respect de l'intérêt du client (réglementation MIF sur le conseil en investissement, démarchage bancaire ou financière, intermédiation en assurance, protection du consommateur, protection de l'emprunteur, réglementation informatique et libertés, etc...),
 - la prévention du risque de blanchiment, et du risque de fraude externe ou interne,
 - le respect de toute autre réglementation bancaire ou règle interne de déontologie du ressort de la conformité (hors fiscalité et droit du travail).
- **La prévention du risque de non-conformité** est supervisée par le responsable du Contrôle de la conformité, en liaison avec le responsable du service Contrôle permanent, le Manager des risques opérationnels et le responsable du Contrôle périodique. Son rôle consiste à prévenir et à contrôler les risques de non-conformité tels que définis ci-dessus. Des moyens spécifiques d'encadrement et de surveillance des opérations sont mis en œuvre : formation du personnel, adoption de règles écrites internes, accomplissement des obligations déclaratives vis-à-vis des autorités de tutelle, plan de mise en conformité de l'ensemble des ouvertures de compte, etc....
- Concernant l'activité de service d'investissement, la directive MIF, intégrée dans nos procédures de commercialisation d'instruments financiers depuis le 1^{er} novembre 2007, fait l'objet de contrôles réguliers sur son application. De plus, un plan d'action a été mis en œuvre depuis 2010, piloté par le groupe, afin de contrôler la conformité des contrats d'ouverture de compte titre au regard de la MIF. Ce plan d'action fait l'objet d'un suivi renforcé par la Direction bancaire, en lien avec le contrôle de conformité. Les formations du réseau d'agences et de pôles professionnels sur le premier semestre 2014 ont mis l'accent sur la sensibilisation des vendeurs au risque fiscal, lors des événements affectant la vie des contrats d'épargne, bancaires ou assurance-vie. De manière préventive également, une formation Conformité est dispensée à l'embauche de l'ensemble des conseillers commerciaux et la communication interne met régulièrement l'accent sur l'obligation d'être en adéquation entre le produit vendu et le besoin du client. Enfin, la nouvelle réglementation concernant la certification AMF des vendeurs a également été intégrée dans les procédures de la Caisse régionale en 2010 et l'option choisie est d'y inclure l'ensemble des conseillers commerciaux en lien avec la clientèle. Chaque nouvel embauché concerné bénéficie donc systématiquement d'une formation interne, en vue de sa certification professionnelle au regard de la réglementation AMF.
- La directive Abus de marché fait l'objet d'un contrôle régulier par le Responsable de la Conformité des services d'investissement grâce à l'outil groupe Actimize de détection automatique des opérations atypiques, en place depuis le 1^{er} octobre 2007 et a fait l'objet de montée en gamme afin d'affiner cette surveillance. En outre, la surveillance des opérations sur titres des « personnes concernées » au sens du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (salariés et administrateurs) est intégrée à cet outil de surveillance et fait l'objet d'un suivi et d'un reporting régulier à l'organe central.

- Dans le cadre de la lutte anti-blanchiment, le groupe Crédit Agricole a décidé la mise en conformité de la Banque de détail à la directive européenne du 26 octobre 2005 avec une solution uniforme pour l'ensemble des Caisses régionales, par la mise en place de l'outil de détection NORKOM. La troisième directive de lutte contre le blanchiment (transposée par l'ordonnance du 30 janvier 2009 et ses décrets d'application) a également été intégrée dans les procédures en 2009, et fait l'objet de montées en gamme régulières avec l'intégration de scénarios de prévention de la fraude. Les dernières évolutions ont notamment permis d'améliorer l'approche par risques de l'outil de détection.
- Enfin, la prévention du risque de fraude interne fait partie du plan de contrôle de la Caisse régionale, sous la responsabilité du responsable du Contrôle de la conformité, en charge de la coordination de la prévention de la fraude.
- Concernant les procédures relatives à la conformité, tous les nouveaux produits commercialisés par la Caisse régionale sont soumis à l'avis préalable du responsable du Contrôle de la conformité qui contrôle le respect des conditions émises par le groupe.
- Le responsable du Contrôle de la conformité centralise par ailleurs les dysfonctionnements significatifs de la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine, en prévention du risque de non-conformité, au travers notamment des informations remontées par le service en charge des réclamations (comité Qualité client trimestriel, et suivi mensuel des réclamations reçues au siège).
- Ces dispositifs font l'objet d'un suivi renforcé par le responsable du Contrôle de la Conformité de la Caisse régionale, sous la coordination de la Direction de la Conformité de Crédit Agricole S.A.
- L'évaluation des risques de non-conformité s'appuie pleinement sur les outils déjà existants en matière de risques opérationnels.
- Les outils de cartographie des risques et de collecte des pertes utilisent un référentiel national comportant différents types de risques, notamment : les risques d'interruption de processus, les risques opérationnels, les risques liés à la santé et à la sécurité des travailleurs, et les risques de non-conformité.
- Le choix a été fait d'intégrer la cartographie des risques de non-conformité dans la cartographie des risques opérationnels.
- Dans un premier temps, le Management du risque opérationnel coordonne la cotation des risques opérationnels et fait valider la cartographie des risques opérationnels par le management.
- Dans une deuxième étape, le responsable du Contrôle de la conformité est responsable de l'appréciation finale des risques de non-conformité.
- Pour apprécier les principaux risques de manière cohérente, le Groupe a sélectionné les risques de non-conformité prioritaires relatifs aux réglementations en vigueur.
- Enfin, la cartographie des risques opérationnels et de non-conformité intègre l'évaluation du risque de réputation (impact non financier).
- Suite à l'analyse de la cartographie des risques opérationnels et de non-conformité, les processus présentant les niveaux de risques les plus élevés sont sélectionnés pour faire l'objet d'un plan d'actions de diminution ou suppression du risque.
- Des axes d'amélioration ont ainsi été identifiés en matière de conformité des ouvertures de comptes de dépôt, de qualification des clients détenteurs de comptes titres, et de protection de la clientèle notamment. Les plans d'actions sont élaborés en relation avec le responsable de la conformité (Plan de mise en conformité du stock, et contrôle des nouveaux contrats ouverts), et avec un suivi de la Direction conformité de Crédit Agricole SA.

DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne est exposé dans le rapport annuel du Président du Conseil

d'administration pour 2013 et n'a pas fait l'objet de modification notable en 2014.

Le Rapport Annuel sur le Contrôle Interne relatif à l'exercice 2013 a été présenté au conseil d'administration du 25 avril 2014.

➤ Le contrôle permanent

• Dispositif de contrôle permanent

Au sein des services et du réseau d'agences, des manuels de procédures décrivent les traitements à réaliser ainsi que les contrôles afférents ; ils portent notamment sur le respect des limites, de la politique risque, des règles de délégation, sur la validation des opérations, leur correct dénouement, le respect de la réglementation spécifique à certains produits, etc.

Le dispositif couvre tous les services. Des contrôles permanents sont réalisés par les unités opérationnelles elles-mêmes. Ces contrôles peuvent être intégrés dans le traitement des opérations (1er degré) ou exercés par des unités ou personnes indépendantes des unités opérationnelles mentionnées ci-avant ou distinctes de celles ayant effectué les contrôles de premier degré (2ème degré).

L'automatisation des reportings de contrôles a été réalisée avec l'intégration d'un nouvel outil groupe de saisie des contrôles permanents : SCOPE (Système de Contrôles Permanents)

Cet outil national a été mis à disposition de la Caisse régionale en septembre 2008 afin de permettre la remontée des contrôles locaux (siège et agences) auprès du contrôle permanent.

Il a été déployé sur la totalité des agences en 2008 et sur les unités du siège début 2009. Dans le cadre de la mise en œuvre des modifications du règlement 97-02 sur le contrôle interne, les unités spécialisées de contrôle permanent de dernier niveau, indépendantes des unités opérationnelles, intervenant sur les principales familles de risques encourus par la Caisse régionale, sont regroupées sous l'autorité du responsable du Contrôle permanent. Un responsable du Contrôle de la Conformité est rattaché à celui-ci.

Les résultats des contrôles sont formalisés par des reportings et les anomalies détectées par ces moyens font l'objet de plans d'actions correctrices gérés également dans l'outil SCOPE.

L'ensemble de ce dispositif fait l'objet d'adaptations régulières du fait des évolutions réglementaires et des risques opérationnels détectés.

• Des dispositifs de contrôles particuliers

Le dispositif de contrôle permanent recouvre également des dispositifs de contrôle particuliers en conformité avec la réglementation bancaire et financière. Il s'agit des domaines suivants :

- les systèmes d'informations, pour lesquels des procédures et contrôles visent à assurer un niveau de sécurité satisfaisant. Une mesure du niveau de sécurité est régulièrement réalisée et les insuffisances relevées font l'objet de plans d'améliorations.
- le déploiement et le test de plans de continuité d'activités intégrant les plans de secours informatiques et les actions menées en lien avec les travaux de « cartographie des risques » dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif « Bâle II ». Un Plan de Repli Utilisateur est opérationnel sur le site de PLOUFRAGAN dans les Côtes d'Armor en coopération avec les 3 autres Caisses régionales bretonnes.
- l'encadrement des prestations de services « essentielles » externalisées, pour lesquelles une actualisation des contrats de sous-traitance et des procédures de contrôle a été mise en œuvre.
- la prévention et le contrôle des risques de non-conformité aux lois, règlements et

normes internes relatives notamment aux activités de services d'investissement, à la prévention du blanchiment de capitaux et à la lutte contre le financement du terrorisme. Des moyens spécifiques d'encadrement et de surveillance des opérations sont mis en œuvre : formation du personnel, adoption de règles écrites internes, accomplissement des obligations déclaratives vis-à-vis des autorités de tutelle, plan de mise en conformité de l'ensemble des ouvertures de comptes, etc....

- La directive MIF, intégrée dans nos procédures de commercialisation d'instruments financiers depuis le 1er novembre 2007. De plus, le système informatique a été optimisé afin d'assurer le respect de la directive MIF lors de toute ouverture de comptes-titres et lors de l'activité de conseil en investissement sur instruments financiers (blocage informatique en l'absence de renseignement sur la compétence et l'expérience du client). Enfin, un bagage de formation a été présenté à tous les conseillers commerciaux au mois de mai 2013 afin de rappeler les règles essentielles issues de la directive MIF : elle met notamment l'accent sur l'obligation

- d'être en adéquation entre le produit vendu et le besoin du client et de disposer d'un dossier client complet.
- L'outil groupe (Actimize) de détection automatique des opérations suspectes en matière d'abus de marché est en place depuis le 1er octobre 2007 et a été enrichi du suivi des « personnes concernées » au sens du règlement général AMF.
 - Dans le cadre de la Lutte Anti blanchiment, le groupe Crédit Agricole a décidé la mise en conformité de la Banque de détail à la directive européenne du 26 octobre 2005 avec une solution uniforme pour l'ensemble des Caisses régionales, par la mise en place de l'outil NORKOM. Chaque jeune embauché (CDI ou CDD) bénéficie d'une formation « Lutte Anti-Blanchiment » préalablement à son embauche.
 - Tous les nouveaux produits sont soumis à avis préalable du Responsable de la Conformité qui centralise par ailleurs les dysfonctionnements significatifs de la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine.
 - Ces dispositifs font l'objet d'un suivi renforcé par le responsable du Contrôle de la Conformité de la Caisse régionale, sous la coordination de la Direction de la Conformité de Crédit Agricole S.A.
 - La Caisse régionale dispose d'une structure dédiée aux risques opérationnels (collecte et cartographie). Chaque unité met en place des plans d'action afin de limiter les risques identifiés.

● Dispositif de contrôle interne de l'information comptable et financière

Le dispositif de contrôle de l'information comptable et financière est décrit dans le rapport annuel 2013. Il s'appuie sur un contrôle central de 2ème degré rattaché au contrôle permanent.

Un comité d'audit et des comptes a été mis en place en 2009 en application de l'ordonnance n°2008-1278 du 8 décembre 2008. Il se réunit 4 fois par an.

➤ Le contrôle périodique

- Le service Contrôle Périodique se consacre aux missions de contrôle périodique (3ème degré), en application du règlement 97-02 modifié, et indépendant des unités opérationnelles, intervient dans la Caisse régionale (siège et réseaux) mais aussi sur toute entité relevant de son périmètre de contrôle interne. Les missions d'audit sont réalisées par des équipes dédiées, selon des méthodologies formalisées, conformément à un plan annuel validé par le Comité de Contrôle Interne.
- Les missions visent à s'assurer du respect des règles externes et internes, de la maîtrise des risques, de la fiabilité et l'exhaustivité des informations et des systèmes de mesure des risques. Elles portent en particulier sur les dispositifs de contrôle permanent et de contrôle de la conformité.
- Le plan annuel d'audit s'inscrit dans un cycle pluriannuel, visant à l'audit régulier et selon une périodicité aussi rapprochée que possible, de toutes les activités et entités du périmètre de contrôle interne.
- L'activité du service Contrôle Périodique de la Caisse régionale s'effectue depuis 2006 dans le cadre de l'Animation Audit inspection mise en place par l'Inspection Générale du Groupe (IGL). De fait, les plans annuels et pluriannuels, comme la cartographie des risques auditable de la Caisse régionale, sont réalisés sur la base de référentiels nationaux et l'audit de la Caisse régionale bénéficie d'outils méthodologiques mis à disposition par IGL (guides d'audit, formations, encadrement de missions transverses). Le Contrôle Périodique développe également ses propres outils (guides et trames d'audit notamment).
- Les missions réalisées par le service Contrôle Périodique, ainsi que par l'Inspection Générale groupe de Crédit Agricole S.A. font l'objet d'un dispositif formalisé de suivi. Pour chacune des recommandations formulées à l'issue de ces missions, ce dispositif permet de s'assurer de l'avancement des actions correctrices programmées, mises en œuvre selon un calendrier précis, en fonction de leur niveau de priorité.
- Conformément à l'organisation de la Ligne Métier Audit Inspection, l'Inspection Générale du Groupe a mené à la fin du 1er semestre 2013 un audit de la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine. La mise en œuvre du plan d'actions issu de cette mission comptait 69 recommandations. Il est en cours de finalisation.
- Lors du premier semestre 2014, le Contrôle Périodique de la Caisse régionale a réalisé l'audit de 4 agences principales et de leurs agences rattachées. Deux pôles professionnels ont également été audités. Une mission a été réalisée sur l'activité Fiduciaire, un des neuf risques auditables « siège » prévus au plan 2014. Le Contrôle Périodique de la Caisse d'Ille-et-Vilaine a

également participé au printemps 2014 à la revue de la qualité des actifs (Asset Quality Review ou AQR) pilotée par l'Inspection Générale du Groupe (IGL). Il s'agit d'un examen en profondeur des bilans des banques dont les résultats doivent être publiés en Novembre avant que la BCE ne

prenne en charge la supervision directe des quelque 130 plus grandes banques de la zone euro.

PERSPECTIVES POUR LE SECOND SEMESTRE

Le Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine a poursuivi, au cours de ce premier semestre 2014, son développement sur le territoire avec une activité commerciale soutenue notamment dans le domaine des crédits et des assurances. En tant que banque de proximité, la collecte d'épargne est l'activité prioritaire de la Caisse régionale permettant notamment de financer les projets de ses clients.

Après avoir lancé en 2013 le livret Sociétaires, elle consolide cette année son positionnement sur le thème de l'épargne utile autour des différents compartiments de l'épargne bilan. Ce projet porteur de ses valeurs est incarné par un nouveau positionnement sur la collecte, « moi, j'épargne local », et une campagne de communication d'envergure.

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

ROUXEL – TANGUY et Associés

Z.A.C. Atalante Champeaux
2C, allée Jacques-Frimot
35000 Rennes

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Rennes

ERNST & YOUNG et Autres

1, place Alfonse Jourdain
B.P. 98536
31365 Toulouse Cedex 06
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

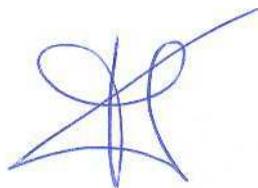
Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Rennes et Toulouse, le 31 juillet 2014

Les Commissaires aux Comptes

ROUXEL – TANGUY et Associés



Géraldine Blin

ERNST & YOUNG et Autres



Frank Astoux

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET VILAINE

Société coopérative de crédit à capital variable régie par les dispositions du Livre V du Code rural,
au capital social de 92 427 535,50 €.

**Siège social : 4, rue Louis Braille
35136 Saint-Jacques-de-la-Lande
775 590 847 RCS RENNES
NAF 6419 Z**

COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30 JUIN 2014

(Ayant fait l'objet d'un examen limité)

**Examinés par le Conseil d'administration de la Caisse régionale du Crédit Agricole
Mutuel d'Ille et Vilaine en date du 25 juillet 2014**

SOMMAIRE

<u>LES COMPTES CONSOLIDES SONT CONSTITUES DU CADRE GENERAL, DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ET DES NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS</u>	31
<u>CADRE GENERAL</u>	31
<u>PRESENTATION JURIDIQUE DE L'ENTITE</u>	31
<u>FORMAT DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS</u>	31
<u>ETATS FINANCIERS CONSOLIDES</u>	32
<u>COMPTE DE RESULTAT</u>	32
<u>RESULTAT NET ET AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL</u>	33
<u>BILAN ACTIF</u>	34
<u>BILAN PASSIF</u>	35
<u>TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES</u>	36
<u>TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE</u>	37
<u>NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES</u>	39
1. <u>PRINCIPES ET METHODES APPLICABLES DANS LE GROUPE, JUGEMENTS ET ESTIMATIONS UTILISEES</u>	39
2. <u>INFORMATIONS SIGNIFICATIVES DU SEMESTRE</u>	42
2.1. <u>Principales opérations de structure et évènements significatifs de la période</u>	42
2.2. <u>Ecart d'acquisition</u>	44
2.3. <u>Parties liées</u>	44
3. <u>NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT</u>	45
3.1. <u>Produits et Charges d'intérêts</u>	45
3.2. <u>Commissions nettes</u>	45
3.3. <u>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</u>	46
3.4. <u>Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente</u>	48
3.5. <u>Produits et charges nets des autres activités</u>	48
3.6. <u>Charges générales d'exploitation</u>	48
3.7. <u>Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles</u>	49
3.8. <u>Coût du risque</u>	50
3.9. <u>Gains ou pertes nets sur autres actifs</u>	51
3.10. <u>Impôts</u>	51
3.11. <u>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</u>	53
4. <u>INFORMATIONS SECTORIELLES</u>	55
5. <u>NOTES RELATIVES AU BILAN</u>	55
5.1. <u>Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat</u>	55
5.2. <u>Actifs financiers disponibles à la vente</u>	57
5.3. <u>Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle</u>	57
5.4. <u>Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers</u>	59
5.5. <u>Exposition au risque souverain</u>	59
5.6. <u>Dettes envers les établissements de crédit et sur la clientèle</u>	61
5.7. <u>Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées</u>	62
5.8. <u>Informations sur la compensation des actifs et des passifs financiers</u>	63
5.9. <u>Immubles de placement</u>	64
5.10. <u>Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)</u>	65
5.11. <u>Provisions</u>	65
5.12. <u>Capitaux propres</u>	68
6. <u>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE</u>	70
7. <u>RECLASSEMENTS D'INSTRUMENTS FINANCIERS</u>	72
8. <u>JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS</u>	73
8.1. <u>Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût</u>	73
8.2. <u>Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur</u>	76
9. <u>ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA FIN DE LA PÉRIODE INTERMÉDIAIRE</u>	79
10. <u>PERIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 30 JUIN 2014</u>	80

Les comptes consolidés sont constitués du cadre général, des états financiers consolidés et des notes annexes aux états financiers

CADRE GENERAL

1. Présentation juridique de l'entité

La Caisse régionale de Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine (Caisse régionale) est une société coopérative à capital variable régie par le livre V du Code Monétaire et Financier et la loi bancaire du 24 janvier 1984 relative au contrôle et à l'activité des établissements de crédit.

Son siège social est situé 4, rue Louis Braille 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande. Elle est inscrite au registre du commerce de Rennes sous le numéro 775 590 847, code NAF 6419 Z.

Sont rattachées à la Caisse régionale, 46 Caisses locales qui constituent des unités distinctes avec une vie juridique propre. Les comptes individuels sont représentatifs des comptes de la Caisse régionale seule, tandis que les comptes consolidés, selon la méthode de l'entité consolidante, intègrent également les comptes des Caisses locales et d'un fonds dédié.

De part la loi bancaire, la Caisse régionale est un établissement de crédit avec les compétences bancaires et commerciales que cela entraîne. Elle est soumise à la réglementation bancaire.

La Caisse régionale fait partie, avec 13 autres Caisses régionales, des entités ayant émis des Certificats Coopératifs d'Investissements, qui leur permettent d'être cotés sur le marché financier et plus particulièrement au compartiment B d'Euronext Paris.

Crédit Agricole S.A. détient 25% des Certificats Coopératifs d'Associés et des Certificats Coopératifs d'Investissement émis par la Caisse régionale.

Crédit Agricole S.A. coordonne l'action des Caisses régionales et exerce, à leur égard, un contrôle administratif, technique et financier et un pouvoir de tutelle conformément au Code Monétaire et Financier. Du fait de son rôle d'Organe Central, confirmé par la loi bancaire, il a en charge de veiller à la cohésion du réseau et à son bon fonctionnement, ainsi qu'au respect, par chaque Caisse régionale, des normes de gestion. Il garantit leur liquidité et leur solvabilité. Par homothétie, les Caisses régionales garantissent le passif de Crédit Agricole S.A. à hauteur de leur fonds propres.

La Caisse régionale fait partie du périmètre de consolidation du Groupe Crédit Agricole.

2. Format de présentation des états financiers

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le Groupe « Crédit Agricole d'Ille et Vilaine » (dénommé Groupe), constitué de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille et Vilaine, des 46 Caisses locales et d'un fonds dédié entrant dans le périmètre de consolidation (Groupe), utilise les formats des documents de synthèse (bilan, compte de résultat, état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, ; tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie) préconisés par la recommandation CNC n°2009-R.04 du 2 juillet 2009 qui annule et remplace la recommandation CNC n°2004-R-03 du 27 octobre 2004.

3.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

4. COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Intérêts et produits assimilés	3.1	162 820	324 408	161 359
Intérêts et charges assimilées	3.1	(90 172)	(181 778)	(90 824)
Commissions (produits)	3.2	67 485	135 642	69 401
Commissions (charges)	3.2	(11 699)	(21 408)	(10 397)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	518	(247)	306
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4	16 159	12 048	8 091
Produits des autres activités	3.5	908	2 932	1 025
Charges des autres activités	3.5	(1 672)	(3 483)	(1 634)
PRODUIT NET BANCAIRE		144 347	268 114	137 327
Charges générales d'exploitation	3.6	(69 394)	(134 892)	(65 653)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7	(2 887)	(6 235)	(3 068)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		72 066	126 987	68 606
Coût du risque	3.8	(3 018)	(16 952)	(12 217)
RESULTAT D'EXPLOITATION		69 048	110 035	56 389
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		/	/	/
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9	/	930	(13)
Variations de valeur des écarts d'acquisition	2.2	/	/	/
RESULTAT AVANT IMPOT		69 048	110 965	56 376
Impôts sur les bénéfices	3.10	(21 091)	(40 566)	(17 064)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		/	/	/
RESULTAT NET		47 957	70 399	39 312
Participations ne donnant pas le contrôle		/	/	/
RESULTAT NET – PART DU GROUPE		47 957	70 399	39 312

5. RESULTAT NET ET AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Résultat net		47 957	70 399	39 312
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi		(1 013)	(97)	/
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés		/	/	/
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence		(1 013)	(97)	0
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence		/	/	/
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entités mises en équivalence		377	5	/
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence		/	/	/
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables		(636)	(92)	0
Gains et pertes sur écarts de conversion		/	/	/
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente		2 735	1 129	(1 922)
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture		/	/	/
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés		/	/	/
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence		2 735	1 129	(1 922)
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables part du Groupe des entités mises en équivalence		/	/	/
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entités mises en équivalence		(942)	(785)	(224)
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence		/	/	/
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables		1 793	344	(2 146)
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	<i>3.11</i>	1 157	252	(2 146)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		49 114	70 651	37 166
Dont participations ne donnant pas le contrôle		/	/	/
Dont part du Groupe		/	/	/

BILAN ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2014	31/12/2013	31/12/2012
Caisse, banques centrales		35 329	29 671	27 782
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	8 951	4 531	8 497
Instruments dérivés de couverture		73	3 169	1 975
Actifs financiers disponibles à la vente	5.2	1 028 444	1 002 806	681 595
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5.3	532 659	348 076	377 381
Prêts et créances sur la clientèle	5.3	8 259 260	8 202 037	8 010 433
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		63 219	35 440	68 183
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		60 612	29 025	39 510
Actifs d'impôts courants et différés		60 202	37 437	30 574
Comptes de régularisation et actifs divers		158 540	229 078	210 642
Actifs non courants destinés à être cédés		/	/	/
Participation aux bénéfices différée		/	/	/
Participations dans les entreprises mises en équivalence		/	/	/
Immeubles de placement	5.9	19 851	20 383	21 488
Immobilisations corporelles	5.10	58 294	59 938	62 105
Immobilisations incorporelles	5.10	3 193	3 195	3 497
Ecarts d'acquisition	2.2	/	/	/
TOTAL DE L'ACTIF		10 288 627	10 004 786	9 543 662

6. BILAN PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2014	31/12/2013	31/12/2012
Banques centrales		4 108	/	/
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	7 808	3 750	7 179
Instruments dérivés de couverture		97 932	59 065	78 976
Dettes envers les établissements de crédit	5.6	6 477 083	6 307 241	5 820 842
Dettes envers la clientèle	5.6	2 083 407	2 001 141	1 898 955
Dettes représentées par un titre	5.7	53 052	111 189	269 997
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		/	/	1 886
Passifs d'impôts courants et différés		21 487	5 955	2 965
Comptes de régularisation et passifs divers		146 419	163 686	185 761
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		/	/	/
Provisions techniques des contrats d'assurance		/	/	/
Provisions	5.11	57 553	54 254	42 411
Dettes subordonnées	5.7	20 438	20 007	20 007
TOTAL DETTES		8 969 287	8 726 288	8 328 979
CAPITAUX PROPRES		1 319 340	1 278 498	1 214 683
Capitaux propres - part du Groupe		1 319 339	1 278 497	1 214 682
Capital et réserves liées		264 791	262 651	258 768
Réserves consolidées		979 441	919 454	881 679
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		27 150	25 993	25 741
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs non courants destinés à être cédés		/	/	/
Résultat de l'exercice		47 957	70 399	48 494
Participations ne donnant pas le contrôle		1	1	1
TOTAL DU PASSIF		10 288 627	10 004 786	9 543 662

7. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Part du Groupe							Participations ne donnant pas le contrôle					Capitaux propres	Capitaux propres consolidés	
	Capital et réserves liées				Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Résultat net	Capitaux propres	Capital réserves consolidées et résultat	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				
	Capital	Primes et Réserves consolidées liées au capital	Elimination des titres auto-détenus	Total Capital et Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables			Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres
<i>(en milliers d'euros)</i>															
Capitaux propres au 1er janvier 2013 Publié	170 465	1 019 545	(1 069)	1 188 941	(1 465)	27 206	25 741	0	1 214 682	1	0	0	0	1	1 214 683
Impacts nouvelles normes de consolidation (IFRS 10)				0			0	0	0						0
Capitaux propres au 1er janvier 2013	170 465	1 019 545	(1 069)	1 188 941	(1 465)	27 206	25 741	0	1 214 682	1	0	0	0	1	1 214 683
Augmentation de capital	3 085			3 085			0	0	3 085						3 085
Variation des titres auto détenus			76	76			0	0	76						76
Dividendes versés au 1er semestre 2013		(10 488)		(10 488)			0	0	(10 488)						(10 488)
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales				0			0	0	0						0
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle				0			0	0	0						0
Mouvements liés aux paiements en actions				0			0	0	0						0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	3 085	(10 488)	76	(7 327)	0	0	0	0	(7 327)	0	0	0	0	0	(7 327)
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	0	(2 146)	(2 146)	0	(2 146)	0	0	0	0	0	(2 146)
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres des entreprises mises en équivalence				0			0	0	0						0
Résultat du 1er semestre 2013				0			0	39 312	39 312						39 312
Autres variations		(194)		(194)			0	0	(194)						(194)
Capitaux propres au 30 juin 2013	173 550	1 008 865	(993)	1 181 420	(1 465)	25 060	23 595	39 312	1 244 527	1	0	0	0	1	1 244 528
Augmentation de capital	645			645			0	0	645						645
Variation des titres auto détenus			77	77			0	0	77						77
Dividendes versés au 2ème semestre 2013				0			0	0	0						0
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales				0			0	0	0						0
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle				0			0	0	0						0
Mouvements liés aux paiements en actions				0			0	0	0						0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	645	0	77	722	0	0	0	0	722	0	0	0	0	0	722
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	(92)	2 490	2 398	0	2 398	0	0	0	0	0	2 398
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres des entreprises mises en équivalence				0			0	0	0						0
Résultat du 2nd semestre 2013				0			0	31 087	31 087						31 087
Autres variations		(37)		(37)			0	0	(37)						(37)
Capitaux propres au 31 décembre 2013	174 195	1 008 826	(916)	1 182 105	(1 557)	27 550	25 993	70 399	1 278 497	1	0	0	0	1	1 278 498
Affectation du résultat 2013		70 399		70 399			0	(70 399)	0						0
Capitaux propres au 1er janvier 2014	174 195	1 079 225	(916)	1 252 504	(1 557)	27 550	25 993	0	1 278 497	1	0	0	0	1	1 278 498
Augmentation de capital	2 189			2 189			0	0	2 189						2 189
Variation des titres auto détenus			(49)	(49)			0	0	(49)						(49)
Dividendes versés au 1er semestre 2014		(10 542)		(10 542)			0	0	(10 542)						(10 542)
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales				0			0	0	0						0
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle				0			0	0	0						0
Mouvements liés aux paiements en actions				0			0	0	0						0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	2 189	(10 542)	(49)	(8 402)	0	0	0	0	(8 402)	0	0	0	0	0	(8 402)
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	(636)	1 793	1 157	0	1 157	0	0	0	0	0	1 157
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres des entreprises mises en équivalence				0			0	0	0						0
Résultat du 1er semestre 2014				0			0	47 957	47 957						47 957
Autres variations		130		130			0	0	130						130
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2014	176 384	1 068 813	(965)	1 244 232	(2 193)	29 343	27 150	47 957	1 319 339	1	0	0	0	1	1 319 340

Les réserves consolidées sont essentiellement constituées des résultats des exercices antérieurs non distribués, de montants relatifs à la première application des normes IFRS et de retraitements de consolidation.

L'augmentation de capital (2 189 milliers d'euros) correspond au montant des souscriptions des parts sociales pour le Groupe sur le 1^{er} semestre 2014.

Les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 1 319 millions d'euros. Ils augmentent de 41 millions d'euros depuis la clôture de l'exercice précédent (soit + 3,2%). Cette hausse s'explique principalement par :

- le résultat net consolidé du Groupe au 30 juin 2014, qui s'élève à 48 millions d'euros,
- les dividendes versés à Crédit Agricole SA et aux sociétaires des Caisses locales, qui s'élèvent à 11 millions d'euros.

8. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	1er semestre 2014	1er semestre 2013	31/12/2013
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Résultat avant impôts	69 048	56 376	110 965
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	2 884	3 068	6 235
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	/	/	/
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	3 958	17 755	22 056
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	/	/	/
Résultat net des activités d'investissement	/	5	(940)
Résultat net des activités de financement	431	431	869
Autres mouvements	(13 398)	(13 410)	(9 651)
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	(6 125)	7 849	18 569
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	(8 945)	328 488	475 063
Flux liés aux opérations avec la clientèle	22 450	(19 898)	(98 329)
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	(95 201)	(237 417)	(443 833)
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	62 870	(24 348)	(44 172)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	/	/	/
Impôts versés	(28 987)	(22 457)	(45 543)
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	(47 813)	24 368	(156 814)
Flux provenant des activités abandonnées	/	/	/
TOTAL Flux net de trésorerie généré par l'activité OPERATIONNELLE (A)	15 110	88 593	(27 280)
Flux liés aux participations	(993)	(490)	(3 276)
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(1 238)	(2 954)	(2 836)
Flux provenant des activités abandonnées	/	/	/
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	(2 231)	(3 444)	(6 112)
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(8 203)	(7 414)	(6 748)
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	/	/	(869)
Flux provenant des activités abandonnées	/	/	/
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations de FINANCEMENT (C)	(8 203)	(7 414)	(7 617)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	/	/	/
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	4 676	77 735	(41 009)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	14 610	55 616	55 616
Solde net des comptes de caisse et banques centrales (1)	29 667	27 770	27 770
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (2)	(15 057)	27 846	27 846
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	19 285	133 378	14 610
Solde net des comptes de caisse et banques centrales (1)	31 219	30 464	29 667
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (2)	(11 934)	102 914	(15 057)
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	4 675	77 762	(41 006)

(1) composé du solde net des postes "Caisses et banques centrales", hors intérêts courus (y compris trésorerie des entités reclassées en activités destinées à être cédées)

(2) composé du solde des postes "comptes ordinaires débiteurs sains" et "comptes et prêts au jour le jour sains" tels que détaillés en note 5.3 et des postes "comptes ordinaires créditeurs" et "comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 5.6-(hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole)

Flux liés aux participations

Cette ligne recense les effets nets sur la trésorerie des acquisitions et des cessions de titres de participation. Au cours du 1^{er} semestre 2014, l'impact net des acquisitions sur la trésorerie du Groupe s'élève à 992 milliers d'euros.

Flux provenant ou à destination des actionnaires

Le flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires s'élève, au cours du 1^{er} semestre 2014, à - 8 203 milliers d'euros portant notamment sur :

- le paiement des dividendes versés aux porteurs de Certificats Coopératifs d'Investissements et Certificats Coopératifs d'Associés à hauteur de 8 943 milliers d'euros.
- le paiement des intérêts aux porteurs de parts sociales à hauteur de 1 600 milliers d'euros.
- les souscriptions de parts sociales pour un montant de 2 189 milliers d'euros.

Hausse de la trésorerie liée aux éléments suivants : + 511 millions d'euros

- Progression des emprunts en blanc de 247 millions d'euros permettant le refinancement moyen et long terme.
- Diminution de notre portefeuille de titres de 135 millions d'euros.

- Progression de l'encours sur le nouveau livret fidélité de 21 millions d'euros et sur les livrets boostés de 59 millions d'euros.
- Progression des avances globales classiques de 37 millions d'euros et des avances miroir de 12 millions.

Baisse de la trésorerie liée aux éléments suivants : - 520 millions d'euros

- Progression de notre encours de placements en blanc permettant le refinancement des prêts, de 91 millions d'euros.
- Progression de notre portefeuille de BTF dans le cadre du ratio LCR pour 100 millions d'euros en titres de placement et 35 millions d'euros en titres d'investissement, et d'OAT en titres d'investissement pour 48 millions d'euros.
- Progression de notre encours de remboursements anticipés temporaires sur les collectivités locales avec CACIB pour 61 millions d'euros.
- Baisse de l'encours des CDN interbancaires de 55 millions d'euros en raison de la difficulté à se refinancer sur le marché au prix recommandé par le Groupe.
- Baisse de l'encours des avances spécifiques SFEF pour 67 millions d'euros et Covered Bonds pour 41 millions d'euros.
- Baisse de l'encours des avances sur prêts non bonifiés pour 22 millions d'euros.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

9. Principes et Méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisées

Les comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe au 30 juin 2014 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le groupe Crédit Agricole sur l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2013 établis, en application du règlement CE n° 1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2014 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice. Celles-ci portent sur :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du	Applicable dans le Groupe
Norme IFRS 10 sur les états financiers consolidés	11 décembre 2012 (UE n° 1254/2012)	1 ^{er} janvier 2014	Oui
Norme IFRS 11 sur les partenariats	11 décembre 2012 (UE n° 1254/2012)	1 ^{er} janvier 2014	Oui
Norme IFRS 12 sur les informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	11 décembre 2012 (UE n° 1254/2012)	1 ^{er} janvier 2014	Oui
Norme IAS 27 modifiée sur les états financiers individuels	11 décembre 2012 (UE n° 1254/2012)	1 ^{er} janvier 2014	Non
Norme IAS 28 modifiée sur les participations dans des entreprises associées et des coentreprises	11 décembre 2012 (UE n° 1254/2012)	1 ^{er} janvier 2014	Oui
Amendement d'IAS 32 sur la présentation des compensations d'actifs financiers et des passifs financiers	13 décembre 2012 (UE n° 1256/2012)	1 ^{er} janvier 2014	Oui
Amendements relatifs aux dispositions transitoires pour les normes IFRS 10 : Consolidation des états financiers, IFRS 11 : Partenariat et IFRS 12 : Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	04 avril 2013 (UE n° 313/2013)	1 ^{er} janvier 2014	Oui
Amendement des normes IFRS 10 et 12 par rapport aux entreprises d'investissement	20 novembre 2013 (UE n° 1174/2013)	1 ^{er} janvier 2014	Non
Amendement de la norme IAS 36 sur les informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers	19 décembre 2013 (UE n° 1374/2013)	1 ^{er} janvier 2014	Oui
Amendements de la norme IAS 39 sur les instruments financiers, par rapport à la comptabilisation et l'évaluation de la novation de dérivés et le maintien de la comptabilité de couverture	19 décembre 2013 (UE n° 1375/2013)	1 ^{er} janvier 2014	Oui

Les normes de consolidation, IFRS 10, 11 et 12 et IAS 28 amendée, sont entrées en vigueur au 1er janvier 2014. Elles sont d'application rétrospective. Elles conduisent à revoir la nature des intérêts détenus au regard des nouveaux critères de contrôle, de l'évolution de la méthode de consolidation en cas de contrôle conjoint, et des informations à communiquer en annexe.

La norme IFRS 10 se substitue à IAS 27 et SIC 12 et définit un cadre d'analyse commun du contrôle reposant sur trois critères cumulatifs :

- (1) la détention du pouvoir sur les activités pertinentes de l'entité visée,
- (2) l'exposition ou la détention de droits sur les rendements variables et
- (3) la capacité d'exercer le pouvoir pour influencer sur le montant des rendements.

La norme IFRS 11 se substitue à IAS 31 et SIC 13. Elle précise les modalités d'exercice du contrôle conjoint à travers deux formes de partenariat, l'activité conjointe et la co-entreprise.

Dans les activités conjointes, les co-participants doivent reconnaître les actifs et les passifs au prorata de leurs droits et obligations. A contrario, les co-entreprises dans lesquelles les co-entrepreneurs se partagent les droits sur l'actif net ne sont plus consolidées par intégration proportionnelle, mais sont mises en équivalence conformément à la norme IAS 28 amendée.

Le changement de méthode de consolidation lié à la première application d'IFRS 11 et d'IAS 28 amendée, a pour effet de traduire sur une seule ligne du bilan, du compte de résultat et des autres éléments du résultat global, la quote-part des intérêts détenus dans ces entités.

L'application des nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat et les capitaux propres.

Il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le Groupe, sauf mention spécifique.

Ceci concerne en particulier :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du	Applicable dans le Groupe
Interprétation IFRIC 21 sur les droits et taxes	13 juin 2014 (UE n° 634/2014)	1er janvier 2015	Oui

L'interprétation d'IFRIC 21 donne des précisions sur la comptabilisation des droits, taxes et autres prélèvements publics qui relèvent d'IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels (hors amendes et pénalités, et hors impôts sur les sociétés régis par IAS 12). Elle permet notamment de clarifier :

- La date à laquelle ces droits et taxes doivent être enregistrés,
- Et si l'enregistrement peut être progressif (étalement) au cours de l'exercice ou pas.

Au regard de ces clarifications, la mise en œuvre d'IFRIC 21 pourrait avoir pour effet de changer le fait générateur d'enregistrement de certains droits et taxes (décalage de la date de l'enregistrement d'un exercice à l'autre et/ou fin de l'étalement sur la durée de l'exercice). Le recensement des droits et taxes concernés et le chiffrage des impacts est en cours.

Par ailleurs, les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2014.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2013 du Groupe et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances du Groupe sont mentionnées dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, la valorisation des entreprises mises en équivalence, les régimes de retraites et autres avantages sociaux futurs, les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et

détenus jusqu'à maturité, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

10. Informations significatives du semestre

Le périmètre de consolidation et ses évolutions au 30 juin 2014 est présenté de façon détaillée à la fin des notes annexes en note 10.

2.1. Principales opérations de structure et événements significatifs de la période

• Nomination de notre nouveau Directeur Général

Jean-Pierre Vauzanges a été nommé Directeur Général de la Caisse régionale d'Ille et Vilaine lors du Conseil d'Administration de janvier 2014.

• Garanties spécifiques apportées par les Caisses régionales à Crédit Agricole SA (Switch)

Par avenant signé le 19 décembre 2013, la Caisse régionale d'Ille et Vilaine ainsi que les autres Caisses régionales et Crédit Agricole SA ont décidé d'étendre l'assiette des garanties déjà accordées par les Caisses régionales à Crédit Agricole S.A. le 23 décembre 2011 à la participation de Crédit Agricole S.A. dans Crédit Agricole Assurances (CAA). Les nouvelles garanties ont pris effet le 2 janvier 2014 et permettent désormais un transfert des exigences prudentielles s'appliquant à la fois aux participations de Crédit Agricole S.A. dans les Caisses régionales (CCI/CCA) et dans Crédit Agricole Assurances (CAA). Le montant garanti par la Caisse régionale d'Ille et Vilaine s'élève à 224 898 milliers au titre des CCI/CCA et à 140 752 milliers d'euros au titre de Crédit Agricole Assurances (CAA).

En parallèle, le 2 janvier 2014, Crédit Agricole S.A. a remboursé l'intégralité du solde de l'avance d'actionnaires consentie par les Caisses régionales et des titres de capital hybride dits "T3CJ" souscrits par elles, soit un total de 21 839 milliers d'euros pour la Caisse régionale d'Ille et Vilaine.

À compter du 2 janvier 2014, les garanties transfèrent ainsi aux Caisses régionales le risque de baisse de la valeur de mise en équivalence (VME) des participations de Crédit Agricole S.A. dans les Caisses régionales (CCI/CCA) et dans Crédit Agricole Assurances (CAA), ce dernier étant mis en équivalence pour les besoins prudentiels.

La garantie de la Caisse régionale d'Ille et Vilaine couvre un montant fixe de valeur de mise en équivalence de 365 650 milliers d'euros.

Cette garantie est assortie d'un dépôt de garantie de 123 473 milliers d'euros qui permet de reconstituer sur le long terme la liquidité remboursée au titre des T3CJ et de l'avance d'actionnaires et de fournir un surcroît de ressources longues.

Les dépôts de garantie versés par l'ensemble des Caisses régionales sont calibrés pour matérialiser l'économie globale de fonds propres réalisée par Crédit Agricole S.A.

En cas de baisse de la valeur de mise en équivalence globale, la Caisse régionale d'Ille et Vilaine supporte une quote-part de la perte de valeur à hauteur de son engagement maximum de 365 650 milliers d'euros, avec une clause de retour à meilleure fortune.

Si la garantie est activée, l'indemnisation correspondante est prélevée par Crédit Agricole S.A. sur le dépôt de garantie qui est alors reconstitué par la Caisse régionale d'Ille et Vilaine à hauteur d'une quote-part contractuelle de la nouvelle exigence prudentielle globale.

L'échéance des garanties globales reste identique (1er mars 2027), mais certaines facultés de résiliation anticipées totales ou partielles, notamment à la main du bénéficiaire, ont été introduites.

Le mécanisme général du dispositif est similaire au premier volet de l'opération, mais la substance du contrat s'analyse désormais comme un contrat d'assurance du fait de l'existence d'un risque global d'assurance au sens de la norme IFRS 4.

La norme IFRS 4 permet à l'émetteur d'un contrat d'assurance, de recourir aux principes comptables déjà appliqués pour des garanties données similaires, sous réserve d'effectuer un test de suffisance du passif selon les modalités visées par le paragraphe 14(b) de la norme.

Par conséquent, le traitement comptable de la garantie globale est assimilable à celui d'une garantie donnée à première demande et sa rémunération est comptabilisée en Produit net bancaire. Dans le cas où il existerait des perspectives de perte à l'échéance, une provision serait à doter, en Coût du risque, conformément aux exigences du test de suffisance du passif. En cas d'appel de la garantie globale, ou le cas échéant lors d'un retour à meilleure fortune ultérieur, la charge d'indemnisation ou le produit de remboursement seront respectivement reconnus en Coût du risque.

2.2. Ecarts d'acquisition

Le Groupe n'a réalisé aucune opération générant des écarts d'acquisition.

2.3. Parties liées

Les parties liées à la Caisse régionale sont :

- des entités ayant le contrôle exclusif ou conjoint de la Caisse régionale ou ayant une influence notable sur la Caisse régionale, directement ou indirectement ;
- des entités contrôlées par la Caisse régionale, directement ou indirectement, en contrôle exclusif ou conjoint ;
- des entités soumises à l'influence notable du Groupe ;
- des entités soumises directement ou indirectement, à un contrôle commun avec la Caisse régionale ;
- des entités sur lesquelles une personne physique, partie liée à la Caisse régionale, détient le contrôle exclusif ou conjoint, une influence notable, ou encore détient un droit de vote significatif ;
- les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi bénéficiant au personnel du Groupe ou à celui d'une de ses parties liées.

Pour la détermination d'une relation entre parties liées, il faut tenir compte de toute situation ayant existé au cours de l'exercice, même si elle ne s'applique plus à la date de clôture.

La Caisse régionale détient pour 2 099 milliers d'euros d'obligations et autres titres à revenu fixe émis par Crédit Agricole S.A.

Les Caisses Locales détiennent 3 267 818 parts sociales dans la Caisse régionale pour un montant de 49 834 milliers d'euros.

Les Caisses Locales détiennent également des comptes courants bloqués dans la Caisse régionale pour un montant de 22 663 milliers d'euros.

■

3. Notes relatives au compte de résultat

3.1. Produits et Charges d'intérêts

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Sur opérations avec les établissements de crédit	2 321	4 458	2 447
Sur opérations internes au Crédit Agricole	10 785	19 081	9 244
Sur opérations avec la clientèle	141 881	289 394	143 968
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	1 268	2 283	482
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	470	1 183	618
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	6 095	8 009	4 600
Sur opérations de location-financement	/	/	/
Autres intérêts et produits assimilés	/	/	/
Produits d'intérêts (1) (2)	162 820	324 408	161 359
Sur opérations avec les établissements de crédit	(2 169)	(4 594)	(2 326)
Sur opérations internes au Crédit Agricole	(56 900)	(115 970)	(55 747)
Sur opérations avec la clientèle	(10 745)	(22 873)	(13 231)
Sur dettes représentées par un titre	(275)	(1 295)	(918)
Sur dettes subordonnées	(431)	(869)	(431)
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	(19 651)	(36 011)	(18 005)
Sur opérations de location-financement	/	/	/
Autres intérêts et charges assimilées	(1)	(166)	(166)
Charges d'intérêts	(90 172)	(181 778)	(90 824)

(1) dont 2 363 milliers d'euros sur créances dépréciées individuellement au 30 juin 2014 contre 4 818 milliers d'euros au 31 décembre 2013 et 2 029 milliers d'euros au 30 juin 2013.

(2) dont 4 982 milliers d'euros au 30 juin 2014 correspondant à des bonifications reçues de l'Etat, contre 10 546 milliers d'euros au 31 décembre 2013 et 5 239 milliers d'euros au 30 juin 2013.

3.2. Commissions nettes

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014			31/12/2013			30/06/2013		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	502	(98)	404	1 385	(116)	1 269	746	(75)	671
Sur opérations internes au Crédit Agricole	9 613	(7 281)	2 332	22 971	(13 135)	9 836	11 381	(6 767)	4 614
Sur opérations avec la clientèle	16 593	(1 023)	15 570	36 280	(1 515)	34 765	18 722	(695)	18 027
Sur opérations sur titres	/	/	0	/	/	0	/	/	0
Sur opérations de change	54	/	54	109	/	109	23	/	23
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	/	/	0	/	/	0	/	/	0
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	39 587	(3 088)	36 499	72 791	(6 238)	66 553	37 436	(2 735)	34 701
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	1 136	(209)	927	2 106	(404)	1 702	1 093	(125)	968
Produits nets des commissions	67 485	(11 699)	55 786	135 642	(21 408)	114 234	69 401	(10 397)	59 004

3.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Dividendes reçus	/	/	/
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	394	(450)	182
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par option	/	/	/
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	125	204	124
Résultat de la comptabilité de couverture	(1)	(1)	/
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	518	(247)	306

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	6 569	6 570	(1)
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	6 269	30	6 239
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	300	6 540	(6 240)
Couvertures de flux de trésorerie			0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	/	/	0
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger			0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	/	/	0
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	105 405	105 405	0
Variations de juste valeur des éléments couverts	66 592	38 813	27 779
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	38 813	66 592	(27 779)
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt			0
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	/	/	0
Total Résultat de la comptabilité de couverture	111 974	111 975	(1)

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2013		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	1 811	1 812	(1)
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	342	1 410	(1 068)
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	1 469	402	1 067
Couvertures de flux de trésorerie			0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	/	/	0
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger			0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	/	/	0
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	112 335	112 335	0
Variations de juste valeur des éléments couverts	40 739	71 596	(30 857)
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	71 596	40 739	30 857
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt			0
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	/	/	0
Total Résultat de la comptabilité de couverture	114 146	114 147	(1)

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2013		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	3 259	3 259	0
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	244	2 942	(2 698)
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	3 015	317	2 698
Couvertures de flux de trésorerie			0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	/	/	0
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger			0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	/	/	0
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	118 260	118 260	0
Variations de juste valeur des éléments couverts	46 132	72 128	(25 996)
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	72 128	46 132	25 996
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt			0
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	/	/	0
Total Résultat de la comptabilité de couverture	121 519	121 519	0

3.4. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Dividendes reçus	11 952	1 289	1 138
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente (1)	4 217	11 538	7 673
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres de capitaux propres) (2)	(10)	(779)	(720)
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur prêts et créances	/	/	/
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	16 159	12 048	8 091

(1) Hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement mentionnés en note 3.8

(2) Dont -715 milliers d'euros au titre de Sacam International, en 2013.

3.5. Produits et charges nets des autres activités

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation	/	/	/
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrats d'assurance	/	/	/
Autres produits nets de l'activité d'assurance	/	/	/
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance	/	/	/
Produits nets des immeubles de placement	(612)	(915)	(511)
Autres produits (charges) nets	(152)	364	(98)
Produits (charges) des autres activités	(764)	(551)	(609)

3.6. Charges générales d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Charges de personnel	41 175	83 674	41 361
Impôts et taxes	3 699	6 573	3 331
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	24 520	44 645	20 961
Charges générales d'exploitation	69 394	134 892	65 653

Détail des charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Salaires et traitements (1)	22 040	46 795	22 940
Cotisation au titre des retraites (régimes à cotisations définies)	2 429	4 797	2 268
Cotisation au titre des retraites (régimes à prestations définies)	/	485	7
Autres charges sociales	7 611	15 616	7 676
Intéressement et participation	4 662	7 099	4 278
Impôts et taxes sur rémunération	4 433	8 882	4 192
Total Charges de personnel	41 175	83 674	41 361

(1) Dont médailles du travail pour 44 milliers d'euros au 30/06/2014 contre 79 milliers d'euros au 31/12/2013 et 39 milliers d'euros au 30/06/2013

3.7. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Dotations aux amortissements	2 887	6 235	3 068
- immobilisations corporelles	2 885	6 234	3 068
- immobilisations incorporelles	2	1	/
Dotations aux dépréciations	0	0	0
- immobilisations corporelles	/	/	/
- immobilisations incorporelles	/	/	/
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	2 887	6 235	3 068

3.8. Coût du risque

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Dotations aux provisions et aux dépréciations	(31 946)	(66 399)	(43 213)
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe	/	/	/
Prêts et créances	(29 951)	(55 600)	(34 804)
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	/	/	/
Autres actifs	(35)	(68)	(61)
Engagements par signature	(1 350)	(8 348)	(8 348)
Risques et charges	(610)	(2 383)	/
Reprises de provisions et de dépréciations	28 965	49 828	31 121
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe	/	/	/
Prêts et créances	28 188	46 619	29 958
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	/	/	/
Autres actifs	5	60	60
Engagements par signature	56	913	140
Risques et charges	716	2 236	963
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	(2 981)	(16 571)	(12 092)
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés	/	/	/
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	(94)	(496)	(263)
Récupérations sur prêts et créances amortis	143	585	235
Décotes sur crédits restructurés	(13)	(330)	(56)
Pertes sur engagements par signature	(73)	(138)	(39)
Autres pertes	/	(2)	(2)
Coût du risque	(3 018)	(16 952)	(12 217)

3.9. Gains ou pertes nets sur autres actifs

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	0	930	(13)
Plus-values de cession	/	1 134	/
Moins-values de cession	/	(204)	(13)
Titres de capitaux propres consolidés	0	0	0
Plus-values de cession	/	/	/
Moins-values de cession	/	/	/
Produits (charges) nets sur opérations de regroupement	/	/	/
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	930	(13)

3.10. Impôts

Charge d'impôt :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Charge d'impôt courant	19 663	47 040	17 512
Charge d'impôt différé	1 428	(6 474)	(448)
Charge d'impôt de la période	21 091	40 566	17 064

Réconciliation du taux d'impôt théorique avec le taux d'impôt constaté

Au 30 juin 2014

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	69 048	38,00%	26 238
Effet des différences permanentes			(6 610)
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			/
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			/
Effet de l'imposition à taux réduit			(280)
Effet des autres éléments			1 743
Taux et charge effectifs d'impôt		30,55%	21 091

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle et la contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés) des bénéfices taxables en France au 30 juin 2014.

Au 31 décembre 2013

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	110 965	38,00%	42 167
Effet des différences permanentes			(2 004)
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			/
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			/
Effet de l'imposition à taux réduit			(604)
Effet des autres éléments			1 007
Taux et charge effectifs d'impôt		36,56%	40 566

Au 30 juin 2013

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	56 376	36,10%	20 352
Effet des différences permanentes			(4 002)
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			/
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			/
Effet de l'imposition à taux réduit			(254)
Effet des autres éléments			968
Taux et charge effectifs d'impôt		30,27%	17 064

3.11. Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période.

Détail des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(en milliers d'euros)	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables			
Gains et pertes sur écarts de conversion	0	0	0
Ecart de réévaluation de la période	/	/	/
Transferts en résultat	/	/	/
Autres reclassifications	/	/	/
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	2 735	1 129	(1 922)
Ecart de réévaluation de la période	6 952	12 658	5 749
Transfert en résultat	(4 217)	(11 529)	(7 671)
Autres reclassifications	/	/	/
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	0	0	0
Ecart de réévaluation de la période	/	/	/
Transferts en résultat	/	/	/
Autres reclassifications	/	/	/
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	0	0	0
Ecart de réévaluation de la période	/	/	/
Transferts en résultat	/	/	/
Autres reclassifications	/	/	/
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence	/	/	/
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entités mises en équivalence	(942)	(785)	(224)
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur entités mises en équivalence	/	/	/
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	1 793	344	(2 146)
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables			
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	(1 013)	(97)	/
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	/	/	/
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence	/	/	/
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entités mises en équivalence	377	5	/
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur entités mises en équivalence	/	/	/
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	(636)	(92)	0
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	1 157	252	(2 146)
Dont part Groupe	1 157	252	(2 146)
Dont participations ne donnant pas le contrôle	/	/	/

	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Montant brut	2 735	1 129	(1 922)
Impôt	(942)	(785)	(224)
Total net	1 793	344	(2 146)

Détail des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

	30/06/2014				Variation				31/12/2013			
	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe
<i>(en milliers d'euros)</i>												
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables												
Gains et pertes sur écarts de conversion			0				0				0	
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	40 273	(10 930)	29 343	29 343	2 735	(942)	1 793	1 793	37 538	(9 988)	27 550	27 550
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	/	/	0		/	/	0		/	/	0	
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	/	/	0		/	/	0		/	/	0	
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence	40 273	(10 930)	29 343	29 343	2 735	(942)	1 793	1 793	37 538	(9 988)	27 550	27 550
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence	/	/	0		/	/	0		/	/	0	
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	40 273	(10 930)	29 343	29 343	2 735	(942)	1 793	1 793	37 538	(9 988)	27 550	27 550
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables												
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	(3 341)	1 148	(2 193)	(2 193)	(1 013)	377	(636)	(636)	(2 328)	771	(1 557)	(1 557)
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	/	/	0		/	/	0		/	/	0	
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence	(3 341)	1 148	(2 193)	(2 193)	(1 013)	377	(636)	(636)	(2 328)	771	(1 557)	(1 557)
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence	/	/	0		/	/	0		/	/	0	
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	(3 341)	1 148	(2 193)	(2 193)	(1 013)	377	(636)	(636)	(2 328)	771	(1 557)	(1 557)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	36 932	(9 782)	27 150	27 150	1 722	(565)	1 157	1 157	35 210	(9 217)	25 993	25 993

4. Informations sectorielles

Information par secteur opérationnel

Le Groupe exerce l'essentiel de son activité en France, dans un seul secteur d'activité et dans la banque de proximité. Cela ne justifie donc pas la production de tableaux détaillés par métier, par pôles d'activités et par zones géographiques.

Les transactions entre les secteurs opérationnels sont conclues à des conditions de marché.

5. Notes relatives au bilan

5.1. Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	30/06/2014	31/12/2013
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	8 101	3 681
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	850	850
Valeur au bilan	8 951	4 531
<i>Dont Titres prêtés</i>	/	/

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

(en milliers d'euros)	30/06/2014	31/12/2013
Créances sur les établissements de crédit	/	/
Créances sur la clientèle	/	/
Titres reçus en pension livrée	/	/
Titres détenus à des fins de transaction	0	0
- Effets publics et valeurs assimilées	/	/
- Obligations et autres titres à revenu fixe	/	/
- Actions et autres titres à revenu variable	/	/
Instruments dérivés	8 101	3 681
Valeur au bilan	8 101	3 681

Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Créances sur la clientèle	/	/
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	/	/
Titres à la juste valeur par résultat sur option	850	850
- Effets publics et valeurs assimilées	/	/
- Obligations et autres titres à revenu fixe	850	850
- Actions et autres titres à revenu variable	/	/
Valeur au bilan	850	850

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	7 808	3 750
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	/	/
Valeur au bilan	7 808	3 750

Passifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Titres vendus à découvert	/	/
Titres donnés en pension livrée	/	/
Dettes représentées par un titre	/	/
Dettes envers la clientèle	/	/
Dettes envers les établissements de crédit	/	/
Instruments dérivés	7 808	3 750
Valeur au bilan	7 808	3 750

Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

Le Groupe n'a pas de passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option.

5.2. Actifs financiers disponibles à la vente

	30/06/2014			31/12/2013		
	Valeur comptable	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres	Valeur comptable	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Effets publics et valeurs assimilées	222 777	1 310	/	66 803	333	36
Obligations et autres titres à revenu fixe	302 302	11 972	97	431 583	9 975	20
Actions et autres titres à revenu variable	64 108	16 801	313	65 506	17 121	314
Titres de participation non consolidés	439 257	11 820	1 220	438 914	11 581	1 106
Total des titres disponibles à la vente	1 028 444	41 903	1 630	1 002 806	39 010	1 476
Créances disponibles à la vente	/	/	/	/	/	/
Total des créances disponibles à la vente	0	0	0	0	0	0
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente (1)	1 028 444	41 903	1 630	1 002 806	39 010	1 476
Impôts		(11 071)	(141)		(10 114)	(128)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs financiers disponibles à la vente (net d'impôts)		30 832	1 489		28 896	1 348

(1) Dont 21 287 milliers d'euros comptabilisés au titre de la dépréciation durable sur titres et créances

« Par exception, les titres SAS Rue La Boétie sont évalués au coût pour un montant net de dépréciation de 366 715 milliers d'euros au 30 juin 2014, comme au 31 décembre 2013. »

5.3. Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

Prêts et créances sur les établissements de crédit

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Etablissements de crédit		
Comptes et prêts	67 149	6 354
dont comptes ordinaires débiteurs sains	117	/
dont comptes et prêts au jour le jour sains	/	/
Valeurs reçues en pension	/	/
Titres reçus en pension livrée	/	/
Prêts subordonnés	/	/
Titres non cotés sur un marché actif	/	/
Autres prêts et créances	/	/
Valeur brute	67 149	6 354
Dépréciations	/	/
Valeur nette des prêts et créances auprès des établissements de crédit	67 149	6 354
Opérations internes au Crédit Agricole		
Comptes ordinaires	7 817	6 451
Comptes et avances à terme	429 385	306 961
Prêts subordonnés	28 308	28 310
Titres non cotés sur un marché actif	/	/
Valeur brute	465 510	341 722
Dépréciations	/	/
Valeur nette des prêts et créances internes au Crédit Agricole	465 510	341 722
Valeur au bilan	532 659	348 076

Prêts et créances sur la clientèle

(en milliers d'euros)	30/06/2014	31/12/2013
Opérations avec la clientèle		
Créances commerciales	25 087	27 915
Autres concours à la clientèle	8 373 334	8 307 959
Titres reçus en pension livrée	/	/
Prêts subordonnés	/	10 474
Titres non cotés sur un marché actif	2 505	2 457
Créances nées d'opérations d'assurance directe	/	/
Créances nées d'opérations de réassurance	/	/
Avances en comptes courants d'associés	31 088	31 990
Comptes ordinaires débiteurs	48 405	43 786
Valeur brute	8 480 419	8 424 581
Dépréciations	221 159	222 544
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	8 259 260	8 202 037
Opérations de location-financement		
Location-financement immobilier	/	/
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées	/	/
Valeur brute	0	0
Dépréciations	/	/
Valeur nette des opérations de location financement	0	0
Valeur au bilan	8 259 260	8 202 037

Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique (hors opérations internes au Crédit Agricole)

(en milliers d'euros)	30/06/2014				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
Administrations générales	745 432	1 777	1 449	/	743 983
Banques centrales	/	/	/	/	0
Etablissements de crédit	67 149	/	/	/	67 149
Grandes entreprises	1 239 496	76 132	55 834	11 011	1 172 651
Clientèle de détail	6 495 491	126 813	78 392	74 473	6 342 626
Total (1) Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle	8 547 568	204 722	135 675	85 484	8 326 409

(1) Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 16 935 milliers d'euros

(en milliers d'euros)	31/12/2013				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
Administrations-générales (2)	769 832	1 514	1 394	/	768 438
Banques centrales	/	/	/	/	0
Etablissements de crédit	6 354	/	/	/	6 354
Grandes entreprises	1 321 316	81 416	58 196	13 903	1 249 217
Clientèle de détail	6 333 433	116 060	73 361	75 690	6 184 382
Total (1) Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle	8 430 935	198 990	132 951	89 593	8 208 391

(1) Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 14 838 milliers d'euros

(2) Cette ligne reprend les montants présentés sur les lignes intitulées "Institutions non établissements de crédit" et "Administrations centrales" dans les annexes publiées au 31 décembre 2013

5.4. Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers

(en milliers d'euros)	31/12/2013	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2014
Créances sur les établissements de crédit	0	/	/	/	/	/	0
Créances sur la clientèle	222 544	/	30 992	(32 377)	/	/	221 159
dont dépréciations collectives	89 593	/	593	(4 702)	/	/	85 484
Opérations de location financement	0	/	/	/	/	/	0
Titres détenus jusqu'à l'échéance	0	/	/	/	/	/	0
Actifs financiers disponibles à la vente	21 278	/	10	/	/	/	21 288
Autres actifs financiers	131	/	35	(4)	/	/	162
Total Dépréciations des actifs financiers	243 953	0	31 037	(32 381)	0	0	242 609

(en milliers d'euros)	01/01/2013	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2013
Créances sur les établissements de crédit	0	/	/	/	/	/	0
Créances sur la clientèle	223 020	/	35 620	(37 164)	/	/	221 476
dont dépréciations collectives	91 053	/	5 611	(10 695)	/	/	85 969
Opérations de location financement	0	/	/	/	/	/	0
Titres détenus jusqu'à l'échéance	0	/	/	/	/	/	0
Actifs financiers disponibles à la vente	20 502	/	720	(3)	/	/	21 219
Autres actifs financiers	167	/	62	(105)	/	/	124
Total Dépréciations des actifs financiers	243 689	0	36 402	(37 272)	0	0	242 819

5.5. Exposition au risque souverain

Expositions significatives au risque souverain

Le périmètre des expositions souveraines recensées couvre les expositions à l'Etat, hors collectivités locales.

L'exposition aux dettes souveraines correspond à une exposition nette de dépréciation (valeur au bilan) présentée à la fois brute et nette de couverture.

Activité bancaire

30/06/2014	Expositions nettes Activité bancaire nettes de dépréciations					Total activité banque Brut de couvertures	Couvertures Actifs financiers disponibles à la vente (2)	Total Activité Banque Net de couvertures
	Dont portefeuille bancaire			Dont portefeuille de négociation (hors dérivés)	Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
(en milliers d'euros)	Actifs à la juste valeur par résultat	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances (1)					
Allemagne	/	/	/	/	/	0	/	0
Belgique	/	/	/	/	/	0	/	0
Espagne	/	/	/	/	/	0	/	0
Etats Unis	/	/	/	/	/	0	/	0
France	/	222 777	/	35 000	/	257 777	5 364	252 413
Grèce	/	/	/	/	/	0	/	0
Irlande	/	/	/	/	/	0	/	0
Italie	/	/	/	/	/	0	/	0
Japon	/	/	/	/	/	0	/	0
Portugal	/	/	/	/	/	0	/	0
Total	0	222 777	0	35 000	0	257 777	5 364	252 413

(1) Hors créances d'impôts différés

(2) Pas de couverture sur les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur le trading

31/12/2013	Expositions nettes Activité bancaire nettes de dépréciations					Total activité banque Brut de couvertures	Couvertures Actifs financiers disponibles à la vente (2)	Total Activité Banque Net de couvertures
	Dont portefeuille bancaire				Dont portefeuille de négociation (hors dérivés)			
(en milliers d'euros)	Actifs à la juste valeur par résultat	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances (1)	Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance				
Allemagne						0		0
Belgique						0		0
Espagne						0		0
Etats Unis						0		0
France		66 803				66 803	(637)	67 440
Grèce						0		0
Irlande						0		0
Italie						0		0
Japon						0		0
Portugal						0		0
Total	0	66 803	0	0	0	66 803	-637	67 440

(1) Hors créances d'impôts différés

(2) Pas de couverture sur les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur le trading

Dettes souveraines sur les pays sous surveillance - Activité bancaire – Variations

Le Groupe n'est pas exposé aux dettes souveraines sur les pays sous surveillance

5.6. Dettes envers les établissements de crédit et sur la clientèle

Dettes envers les établissements de crédit

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Etablissements de crédit		
Comptes et emprunts	3 719	892
dont comptes ordinaires créditeurs	3 175	131
dont comptes et emprunts au jour le jour	/	/
Valeurs données en pension	/	/
Titres donnés en pension livrée	/	/
Total	3 719	892
Opérations internes au Crédit Agricole		
Comptes ordinaires créditeurs	16 693	21 377
Comptes et avances à terme	6 456 671	6 284 972
Total	6 473 364	6 306 349
Valeur au bilan	6 477 083	6 307 241

Dettes envers la clientèle

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Comptes ordinaires créditeurs	1 271 859	1 319 763
Comptes d'épargne à régime spécial	36 580	33 569
Autres dettes envers la clientèle	774 968	647 809
Titres donnés en pension livrée	/	/
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	/	/
Dettes nées d'opérations de réassurance	/	/
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques	/	/
Valeur au bilan	2 083 407	2 001 141

5.7. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Dettes représentées par un titre		
Bons de caisse	77	3 672
Titres du marché interbancaire	/	/
Titres de créances négociables	52 975	107 517
Emprunts obligataires	/	/
Autres dettes représentées par un titre	/	/
Valeur au bilan	53 052	111 189
Dettes subordonnées		
Dettes subordonnées à durée déterminée	20 438	20 007
Dettes subordonnées à durée indéterminée	/	/
Dépôt de garantie à caractère mutuel	/	/
Titres et emprunts participatifs	/	/
Valeur au bilan	20 438	20 007

Au cours du premier semestre 2014, le Groupe n'a pas émis de dettes subordonnées.

5.8 Informations sur la compensation des actifs et des passifs financiers

Compensation – Actifs financiers

30/06/2014		Effets de compensation sur les actifs financiers relevant de convention-cadre de compensation et autres accords similaires				
Nature des opérations	Montants bruts des actifs comptabilisés avant tout effet de compensation	Montants bruts des passifs effectivement compensés comptablement	Montants net des actifs financiers présentés dans les états de synthèse	Autres montants compensables sous conditions		Montant net après l'ensemble des effets de compensation
				Montants bruts des passifs financiers relevant de convention cadre de compensation	Montants des autres instruments financiers reçus en garantie, dont dépôt de garantie	
(en milliers d'euros)	(a)	(b)	(c)=(a)-(b)	(d)		(e)=(c)-(d)
Dérivés	7 772	/	7 772	275	/	7 497
Prises en pension de titres	/	/	0	/	/	0
Prêts de titres	/	/	0	/	/	0
Autres instruments financiers	/	/	0	/	/	0
Total des actifs financiers soumis à compensation	7 772	0	7 772	275	0	7 497

31/12/2013		Effets de compensation sur les actifs financiers relevant de convention-cadre de compensation et autres accords similaires				
Nature des opérations	Montants bruts des actifs comptabilisés avant tout effet de compensation	Montants bruts des passifs effectivement compensés comptablement	Montants net des actifs financiers présentés dans les états de synthèse	Autres montants compensables sous conditions		Montant net après l'ensemble des effets de compensation
				Montants bruts des passifs financiers relevant de convention cadre de compensation	Montants des autres instruments financiers reçus en garantie, dont dépôt de garantie	
(en milliers d'euros)	(a)	(b)	(c)=(a)-(b)	(d)		(e)=(c)-(d)
Dérivés	6 809	/	6 809	3 297	/	3 512
Prises en pension de titres	/	/	0	/	/	0
Prêts de titres	/	/	0	/	/	0
Autres instruments financiers	/	/	0	/	/	0
Total des actifs financiers soumis à compensation	6 809	0	6 809	3 297	0	3 512

Compensation – Passifs financiers

30/06/2014							Effets de compensation sur les passifs financiers relevant de convention-cadre de compensation et autres accords similaires				
Nature des opérations	Montants bruts des passifs comptabilisés avant tout effet de compensation	Montants bruts des actifs effectivement compensés comptablement	Montants net des passifs financiers présentés dans les états de synthèse	Autres montants compensables sous conditions		Montant net après l'ensemble des effets de compensation					
				Montants bruts des actifs financiers relevant de convention cadre de compensation	Montants des autres instruments financiers donnés en garantie, dont dépôt de garantie						
(en milliers d'euros)	(a)	(b)	(c)=(a)-(b)	(d)		(e)=(c)-(d)					
Dérivés	105 631	/	105 631	275	/	105 356					
Mises en pension de titres	/	/	0	/	/	0					
Emprunts de titres	/	/	0	/	/	0					
Autres instruments financiers	/	/	0	/	/	0					
Total des passifs financiers soumis à compensation	105 631	0	105 631	275	0	105 356					

31/12/2013							Effets de compensation sur les passifs financiers relevant de convention-cadre de compensation et autres accords similaires				
Nature des opérations	Montants bruts des passifs comptabilisés avant tout effet de compensation	Montants bruts des actifs effectivement compensés comptablement	Montants net des passifs financiers présentés dans les états de synthèse	Autres montants compensables sous conditions		Montant net après l'ensemble des effets de compensation					
				Montants bruts des actifs financiers relevant de convention cadre de compensation	Montants des autres instruments financiers donnés en garantie, dont dépôt de garantie						
(en milliers d'euros)	(a)	(b)	(c)=(a)-(b)	(d)		(e)=(c)-(d)					
Dérivés	62 705	/	62 705	3 297	/	59 408					
Mises en pension de titres	/	/	0	/	/	0					
Emprunts de titres	/	/	0	/	/	0					
Autres instruments financiers	/	/	0	/	/	0					
Total des passifs financiers soumis à compensation	62 705	0	62 705	3 297	0	59 408					

5.9. Immeubles de placement

(en milliers d'euros)	31/12/2013	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30/06/2014
Valeur brute	25 358	/	80	/	/	/	25 438
Amortissements et dépréciations	(4 975)	/	(612)	/	/	/	(5 587)
Valeur au bilan (1)	20 383	0	(532)	0	0	0	19 851

Y compris Immeubles de placement donnés en location simple

(en milliers d'euros)	01/01/2013	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 31/12/2013
Valeur brute	25 382	/	239	(263)	/	/	25 358
Amortissements et dépréciations	(3 894)	/	(1 223)	142	/	/	(4 975)
Valeur au bilan (1)	21 488	0	(984)	(121)	0	0	20 383

(1) Y compris Immeubles de placement donnés en location simple

La valeur de marché des immeubles de placements comptabilisés au coût amorti, établie « à dire d'expert », s'élève à 25 438 milliers d'euros au 30 juin 2014 contre 25 358 milliers d'euros au 31 décembre 2013 et 25 382 milliers d'euros au 31 décembre 2012.

Juste valeur des immeubles de placement par modèle de valorisation

(en milliers d'euros)	Valeur de marché estimée au 30/06/2014	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Immeubles de placement non évalués à la Juste valeur au bilan				
Immeubles de placement	25 438	/	25 438	/
Total Immeubles de placement dont la juste valeur est indiquée	25 438	/	25 438	/

(en milliers d'euros)	Valeur de marché estimée au 31/12/2013	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Immeubles de placement non évalués à la Juste valeur au bilan				
Immeubles de placement	25 358	/	25 358	/
Total Immeubles de placement dont la juste valeur est indiquée	25 358	/	25 358	/

5.10. Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)

(en milliers d'euros)	31/12/2013	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30/06/2014
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	152 638	/	1 238	/	/	/	153 876
Amortissements et dépréciations (1)	(92 700)	/	(2 882)	/	/	/	(95 582)
Valeur au bilan	59 938	0	(1 644)	0	0	0	58 294
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	14 132	/	/	/	/	/	14 132
Amortissements et dépréciations	(10 937)	/	(2)	/	/	/	(10 939)
Valeur au bilan	3 195	0	(2)	0	0	0	3 193

(1) Y compris les amortissements sur immobilisations données en location simple

(en milliers d'euros)	01/01/2013	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 31/12/2013
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	150 349	/	5 069	(2 780)	/	/	152 638
Amortissements et dépréciations (1)	(88 244)	/	(6 234)	1 778	/	/	(92 700)
Valeur au bilan	62 105	0	(1 165)	(1 002)	0	0	59 938
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	14 433	/	26	(327)	/	/	14 132
Amortissements et dépréciations	(10 936)	/	(1)	/	/	/	(10 937)
Valeur au bilan	3 497	0	25	(327)	0	0	3 195

(1) Y compris les amortissements sur immobilisations données en location simple

5.11. Provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2013	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2014
Risques sur les produits épargne logement	7 461	/	522	/	(359)	/	/	7 623
Risques d'exécution des engagements par signature	14 353	/	1 350	(226)	(56)	/	/	15 421
Risques opérationnels	9 441	/	70	/	/	/	/	9 511
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	2 857	/	996	(59)	/	/	1 013	4 806
Litiges divers	6 662	/	540	/	(754)	/	/	6 448
Participations	/	/	/	/	/	/	/	0
Restructurations	/	/	/	/	/	/	/	0
Autres risques	13 480	/	1 127	(827)	(36)	/	/	13 744
Total	54 254	0	4 605	(1 112)	(1 205)	0	1 013	57 553

(en milliers d'euros)	01/01/2013	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2013
Risques sur les produits épargne logement	5 458	/	3 613	/	(1 610)	/	/	7 461
Risques d'exécution des engagements par signature	6 918	/	8 348	/	(913)	/	/	14 353
Risques opérationnels	11 086	/	280	(31)	(1 894)	/	/	9 441
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	2 759	/	3 050	(1 677)	(214)	/	(1 061)	2 857
Litiges divers	6 987	/	623	(416)	(532)	/	/	6 662
Participations	0	/	/	/	/	/	/	0
Restructurations	0	/	/	/	/	/	/	0
Autres risques	9 202	/	6 033	(1 739)	(16)	/	/	13 480
Total	42 410	0	21 947	(3 863)	(5 179)	0	(1 061)	54 254

Risques sur les produits épargne logement

Augmentation de la provision pour risques sur les produits épargne logement (+ 163 milliers d'euros).

Risques opérationnels

Cette provision est destinée à couvrir les risques d'insuffisance de conception, d'organisation et de mise en œuvre des procédures d'enregistrement dans le système comptable et plus généralement dans les systèmes d'information de l'ensemble des événements relatifs aux opérations de l'établissement. Cette provision s'élève à 9 511 milliers d'euros au 30 juin 2014.

Engagements sociaux (retraites) et assimilés

Augmentation de la provision retraite (725 milliers d'euros).

Transfert de 1 013 milliers d'euros de provisions vers les capitaux propres, au titre de l'application de la norme IAS19.

Litiges divers

Diminution de la provision sur divers litiges avec des clients (- 144 milliers d'euros).

Diminution de la provision sur divers litiges salariaux (- 60 milliers d'euros).

Autres risques

Provision complémentaire de 266 milliers d'euros constituée sur les DAT progressifs afin de lisser la rémunération (prise en compte d'un TIE).

Provision épargne-logement :

Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne-logement sur la phase d'épargne

(en milliers d'euros)	30/06/2014	31/12/2013
Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans	294 120	214 932
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	632 625	607 538
Ancienneté de plus de 10 ans	628 637	658 316
Total plans d'épargne-logement	1 555 382	1 480 787
Total comptes épargne-logement	342 153	354 955
Total Encours collectés au titre des contrats épargne-logement	1 897 535	1 835 742

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007

Les encours de collecte sont des encours sur base d'inventaire à fin mai 2014 pour les données au 30 juin 2014 et à fin novembre 2013 pour les données au 31 décembre 2013, et hors prime d'état

Encours de crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Plans d'épargne-logement :	10 615	11 858
Comptes épargne-logement :	99 885	109 042
Total Encours de crédits en vie octroyés au titre des contrats épargne-logement	110 500	120 900

Provision au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans	/	/
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	1 724	1 842
Ancienneté de plus de 10 ans	5 899	5 619
Total plans d'épargne-logement	7 623	7 461
Total comptes épargne-logement	0	0
Total Provision au titre des contrats épargne-logement	7 623	7 461

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007

5.12. Capitaux propres

► Composition du capital au 30 juin 2014

Au 30 juin 2014, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Répartition du capital de la Caisse régionale	Nombre de titres au 01/01/2014	Nombre de titres émis	Nombre de titres remboursés	Nombre de titres au 30/06/2014	% du capital
Certificats Coopératifs d'investissements (CCI)	2 277 243	1 173	1 173	2 277 243	37,57%
Dont part du Public	1 257 635	1 173	/	1 258 808	20,77%
Dont part Crédit Agricole S.A.	999 476	/	/	999 476	16,49%
Dont part Auto-détenue	20 132	/	1 173	18 959	0,31%
Certificats Coopératifs d'associés (CCA)	515 730	0	0	515 730	8,51%
Dont part du Public	0	/	/	0	0,00%
Dont part Crédit Agricole S.A.	515 730	/	/	515 730	8,51%
Parts sociales	3 267 849	0	0	3 267 849	53,92%
Dont 46 Caisses Locales	3 267 818	/	/	3 267 818	53,92%
Dont 15 administrateurs de la CR	30	/	/	30	0,00%
Dont Crédit Agricole S.A.	1	/	/	1	0,00%
Total	6 060 822	1 173	1 173	6 060 822	100,00%

La valeur nominale des titres est de 15,25 euros et le montant du capital est de 92 428 milliers d'euros. Ces actions sont entièrement libérées.

► Dividendes

Au titre de l'exercice 2013, l'Assemblée générale du 28/03/2014 de la Caisse régionale du Crédit Agricole d'Ille et Vilaine a approuvé le versement d'un dividende net par part sociale de 2,46 euros.

Dividendes

Année de rattachement du dividende	Par CCI	Par CCA	Parts sociales versées par les Caisses locales	Sous total (1)	Parts Sociales (2)	Total
	Montant Net	Montant Net	Montant Net	Montant Net	Montant Net	Montant Net
2010	7 456	1 702	3 258	12 416	1 679	14 095
2011	7 461	1 707	3 795	12 963	1 784	14 747
2012	5 981	1 367	3 140	10 488	1 385	11 873
2013	6 282	1 434	2 826	10 542	1 226	11 768

(en milliers d'euros)

(1) Le montant net correspond au résultat distribué :

- Par la Caisse régionale d'Ille et Vilaine aux porteurs de CCI (le public et Crédit Agricole S.A.)
- Par la Caisse régionale d'Ille et Vilaine aux porteurs de CCA (Crédit Agricole S.A.)
- Par les Caisses Locales à ses sociétaires

(2) Le montant net correspond aux dividendes versés par la Caisse régionale d'Ille et Vilaine aux Caisses Locales.

Dividendes payés au cours du semestre

Les montants relatifs aux dividendes figurent dans le tableau de variation des capitaux propres. Ils s'élèvent à 10 542 milliers d'euros en 2014 sur le 1^{er} semestre 2014.

6. Engagements de financement et de garantie

Engagements donnés et reçus

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Engagements donnés		
Engagements de financement	977 198	1 181 560
. Engagements en faveur d'établissements de crédit	39 181	106 195
. Engagements en faveur de la clientèle	938 017	1 075 365
Ouverture de crédits confirmés	551 338	684 353
- Ouverture de crédits documentaires	3 662	3 203
- Autres ouvertures de crédits confirmés	547 676	681 150
Autres engagements en faveur de la clientèle	386 679	391 012
Engagements de garantie	681 334	608 266
. Engagements d'ordre d'établissement de crédit	365 900	224 898
Confirmations d'ouverture de crédits documentaires	/	/
Autres garanties (1)	365 900	224 898
. Engagements d'ordre de la clientèle	315 434	383 368
Cautions immobilières	105 915	132 499
Autres garanties d'ordre de la clientèle	209 519	250 869
Engagements reçus		
Engagements de financement	300 000	485 000
. Engagements reçus d'établissements de crédit	300 000	485 000
. Engagements reçus de la clientèle		/
Engagements de garantie	2 787 916	2 693 207
. Engagements reçus d'établissements de crédit	186 598	188 625
. Engagements reçus de la clientèle	2 601 318	2 504 582
Garanties reçues des administrations publiques et assimilées	482 340	474 512
Autres garanties reçues	2 118 978	2 030 070

(1) Dont 140 752 milliers d'euros relatifs à la garantie globale (Switch) mise en place le 2 janvier 2014, en amendement de la garantie précédente octroyée le 23 décembre 2011 pour 224 898 milliers d'euros.

Instruments financiers remis et reçus en garantie

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Valeur comptable des actifs financiers remis en garantie (dont actifs transférés)		
Titres et créances apportées en garanties des dispositifs de refinancement (SFEF, Banque de France, CRH ...)	2 658 344	2 961 701
Titres prêtés	/	/
Dépôts de garantie sur opérations de marché	7 350	28
Titres et valeurs donnés en pension	/	/
Total de la valeur comptable des actifs financiers remis en garantie	2 665 694	2 961 729
Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables et réutilisés		
Titres empruntés	/	/
Titres & valeurs reçus en pension	/	/
Titres vendus à découvert	/	/
Total Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables et réutilisés	0	0

Dans le cadre de la garantie globale (Switch) mise en place le 2 janvier 2014, l'entité a versé un dépôt de 123 473 milliers d'euros en amendement du précédent dépôt versé le 23 décembre 2011 pour 75 828 milliers d'euros.

Créances apportées en garantie :

Au cours du premier semestre 2014, le Groupe a apporté 2 658 344 milliers d'euros de créances en garantie dans le cadre de la participation du groupe Crédit Agricole à différents mécanismes de refinancement, contre 2 961 701 milliers d'euros au 31 décembre 2013. Le Groupe conserve l'intégralité des risques et avantages associés à ces créances.

En particulier, le Groupe a apporté :

- 1 462 322 milliers d'euros de créances à Crédit Agricole S.A. dans le cadre des opérations de refinancement du Groupe auprès de la Banque de France, contre 1 676 628 milliers d'euros au 31 décembre 2013 ;
- 60 694 milliers d'euros de créances à Crédit Agricole S.A. dans le cadre du dispositif SFEF (Société de Financement de l'Economie Française), contre 119 719 milliers d'euros au 31 décembre 2013 ;
- 272 047 milliers d'euros de créances hypothécaires à Crédit Agricole S.A. dans le cadre du refinancement auprès de la CRH (Caisse de Refinancement de l'Habitat), contre 237 560 milliers d'euros au 31 décembre 2013 ;
- 863 282 milliers euros de créances à Crédit Agricole S.A. ou à d'autres partenaires du Groupe dans le cadre de divers mécanismes de refinancement, contre 927 754 milliers euros au 31 décembre 2013.

7. *Reclassements d'instruments financiers*

Conformément à l'amendement de la norme IAS 39 publié et adopté par l'Union Européenne en octobre 2008, il est désormais autorisé d'opérer les reclassements suivants :

- des catégories « actifs financiers détenus à des fins de transaction » et « actifs financiers disponibles à la vente » vers la catégorie « prêts et créances », si l'entité a désormais l'intention et la capacité de conserver l'actif financier concerné dans un avenir prévisible ou jusqu'à l'échéance et si les critères d'éligibilité à cette catégorie sont respectés (notamment actif financier non coté sur un marché actif) ;
- dans le cas de circonstances rares et documentées, de la catégorie « actifs financiers détenus à des fins de transaction » vers les catégories « actifs financiers disponibles à la vente » ou « actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance », si les critères d'éligibilité sont respectés.

Au cours du 1^{er} semestre 2014, la Caisse régionale d'Ille et Vilaine n'a pas reclassé d'actifs financiers en application de cet amendement.

11. 8. Juste valeur des instruments financiers

8.1. Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût

Les montants présentés incluent les créances et dettes rattachées et sont nets de dépréciation.

Actifs financiers comptabilisés au coût au bilan valorisés à la juste valeur

	Juste valeur au 30 juin 2014	Prix coté sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Actifs financiers non évalués à la Juste Valeur au Bilan				
Prêts et Créances	9 019 442	0	602 417	8 417 025
Créances sur les établissements de crédit	534 725	0	534 725	0
Comptes ordinaires & prêts JJ	7 934	/	7 934	/
Comptes et prêts à terme	498 499	/	498 499	/
Valeurs reçues en pension	/	/	/	/
Titres reçus en pension livrée	/	/	/	/
Prêts subordonnés	28 292	/	28 292	/
Titres non cotés sur un marché actif	/	/	/	/
Autres prêts et créances	/	/	/	/
Créances sur la clientèle	8 484 717	0	67 692	8 417 025
Créances commerciales	25 117	/	/	25 117
Autres concours à la clientèle	8 378 640	/	/	8 378 640
Titres reçus en pension livrée	/	/	/	/
Prêts subordonnés	/	/	/	/
Titres non cotés sur un marché actif	2 597	/	/	2 597
Créances nées d'opérations d'assurance directe	/	/	/	/
Créances nées d'opérations de réassurance	/	/	/	/
Avances en comptes courants d'associés	30 976	/	20 305	10 671
Comptes ordinaires débiteurs	47 387	/	47 387	/
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	61 564	61 564	0	0
Effets publics et valeurs assimilées	34 996	34 996	/	/
Obligations et autres titres à revenu fixe	26 568	26 568	/	/
Total actifs financiers dont la juste valeur est indiquée	9 081 006	61 564	602 417	8 417 025

<i>(en milliers d'euros)</i>	Juste valeur au 31 décembre 2013	Prix coté sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Actifs financiers non évalués à la Juste Valeur au Bilan				
Prêts et Créances	8 791 879	0	435 546	8 356 333
Créances sur les établissements de crédit	372 323	0	372 323	0
Comptes ordinaires & prêts JJ	6 452	/	6 452	/
Comptes et prêts à terme	337 581	/	337 581	/
Valeurs reçues en pension	/	/	/	/
Titres reçus en pension livrée	/	/	/	/
Prêts subordonnés	28 290	/	28 290	/
Titres non cotés sur un marché actif	/	/	/	/
Autres prêts et créances	/	/	/	/
Créances sur la clientèle	8 419 556	0	63 223	8 356 333
Créances commerciales	27 915	/	/	27 915
Autres concours à la clientèle	8 304 141	/	/	8 304 141
Titres reçus en pension livrée	/	/	/	/
Prêts subordonnés	10 474	/	/	10 474
Titres non cotés sur un marché actif	2 437	/	/	2 437
Créances nées d'opérations d'assurance directe	/	/	/	/
Créances nées d'opérations de réassurance	/	/	/	/
Avances en comptes courants d'associés	31 780	/	20 414	11 366
Comptes ordinaires débiteurs	42 809	/	42 809	/
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	29 601	29 601	0	0
Effets publics et valeurs assimilées	/	/	/	/
Obligations et autres titres à revenu fixe	29 601	29 601	/	/
Total actifs financiers dont la juste valeur est indiquée	8 821 480	29 601	435 546	8 356 333

Passifs financiers comptabilisés au coût au bilan valorisés à la juste valeur

	Juste valeur au 30 juin 2014	Prix coté sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Passifs financiers non évalués à la Juste Valeur au Bilan				
Dettes envers les établissements de crédit	6 659 991	0	6 659 991	0
Comptes ordinaires & emprunts JJ	19 886	/	19 886	/
Comptes et emprunts à terme	6 640 105	/	6 640 105	/
Valeurs données en pension	/	/	/	/
Titres donnés en pension livrée	/	/	/	/
Dettes envers la clientèle	2 085 231	0	2 048 651	36 580
Comptes ordinaires créditeurs	1 271 705	/	1 271 705	/
Comptes d'épargne à régime spécial	36 580	/	/	36 580
Autres dettes envers la clientèle	776 946	/	776 946	/
Titres donnés en pension livrée	/	/	/	/
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	/	/	/	/
Dettes nées d'opérations de réassurance	/	/	/	/
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques	/	/	/	/
Dettes représentées par un titre	54 404	0	54 404	0
Dettes subordonnées	20 000	0	20 000	0
Total passifs financiers dont la juste valeur est indiquée	8 819 626	0	8 783 046	36 580

	Juste valeur au 31 décembre 2013	Prix coté sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Passifs financiers non évalués à la Juste Valeur au Bilan				
Dettes envers les établissements de crédit	6 467 252	0	6 467 252	0
Comptes ordinaires & emprunts JJ	21 508	/	21 508	/
Comptes et emprunts à terme	6 445 744	/	6 445 744	/
Valeurs données en pension	/	/	/	/
Titres donnés en pension livrée	/	/	/	/
Dettes envers la clientèle	2 004 256	0	1 970 687	33 569
Comptes ordinaires créditeurs	1 319 743	/	1 319 743	/
Comptes d'épargne à régime spécial	33 569	/	/	33 569
Autres dettes envers la clientèle	650 944	/	650 944	/
Titres donnés en pension livrée	/	/	/	/
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	/	/	/	/
Dettes nées d'opérations de réassurance	/	/	/	/
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques	/	/	/	/
Dettes représentées par un titre	92 347	0	92 347	0
Dettes subordonnées	20 000	0	20 000	0
Total passifs financiers dont la juste valeur est indiquée	8 583 855	0	8 550 286	33 569

8.2. Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

- **Répartition des instruments financiers à la juste valeur par modèle de valorisation**

Actifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris créances rattachées et nets de dépréciation

	Total 30/06/2014	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	8 101	0	8 101	0
Créances sur les établissements de crédit	0	/	/	/
Créances sur la clientèle	0	/	/	/
Titres reçus en pension livrée	0	/	/	/
Titres détenus à des fins de transaction	0	0	0	0
Effets publics et valeurs assimilées	0	/	/	/
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	/	/	/
Actions et autres titres à revenu variable	0	/	/	/
Instruments dérivés	8 101	/	8 101	/
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	850	0	850	0
Créances sur la clientèle	0	/	/	/
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	0	/	/	/
Titres à la juste valeur par résultat sur option	850	0	850	0
Effets publics et valeurs assimilées	0	/	/	/
Obligations et autres titres à revenu fixe	850	/	850	/
Actions et autres titres à revenu variable	0	/	/	/
Actifs financiers disponibles à la vente	1 028 444	249 745	411 984	0
Effets publics et valeurs assimilées	222 777	222 777	/	/
Obligations et autres titres à revenu fixe	302 302	26 968	275 334	/
Actions et autres titres à revenu variable (1)	503 365	/	136 650	/
Créances disponibles à la vente	0	/	/	/
Instruments dérivés de couverture	73	/	73	/
Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur	1 037 468	249 745	421 008	0
Transfert issus du Niveau 1	/		/	/
Transfert issus du Niveau 2	/	/		/
Transfert issus du Niveau 3	/	/	/	
Total des transferts vers chacun des niveaux	0	0	0	0

(1) Hors 366 715 milliers d'euros de titres SAS Rue La Boétie valorisés selon la méthode du coût.

	Total 31/12/2013	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	3 681	0	3 681	0
Créances sur les établissements de crédit	0	/	/	/
Créances sur la clientèle	0	/	/	/
Titres reçus en pension livrée	0	/	/	/
Titres détenus à des fins de transaction	3 681	0	3 681	0
Effets publics et valeurs assimilées	0	/	/	/
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	/	/	/
Actions et autres titres à revenu variable	3 681	/	3 681	/
Instruments dérivés	0	/	/	/
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	850	0	850	0
Créances sur la clientèle	0	/	/	/
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	0	/	/	/
Titres à la juste valeur par résultat sur option	850	0	850	0
Effets publics et valeurs assimilées	0	/	/	/
Obligations et autres titres à revenu fixe	850	/	850	/
Actions et autres titres à revenu variable	0	/	/	/
Actifs financiers disponibles à la vente	1 002 806	66 803	569 288	0
Effets publics et valeurs assimilées	66 803	66 803	/	/
Obligations et autres titres à revenu fixe	431 583	/	432 589	/
Actions et autres titres à revenu variable (1)	504 420	/	136 699	/
Créances disponibles à la vente	0	/	/	/
Instruments dérivés de couverture	3 169	0	3 169	0
Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur	1 010 506	66 803	576 988	0
Transfert issus du Niveau 1	/		/	/
Transfert issus du Niveau 2	/	/		/
Transfert issus du Niveau 3	/	/	/	
Total des transferts vers chacun des niveaux	0	0	0	0

(1) Hors 366 715 milliers d'euros de titres SAS Rue La Boétie valorisés selon la méthode du coût.

Passifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris dettes rattachées

	Total 30/06/2014	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	7 808	0	7 808	0
Titres vendus à découvert	0	/	/	/
Titres donnés en pension livrée	0	/	/	/
Dettes représentées par un titre	0	/	/	/
Dettes envers la clientèle	0	/	/	/
Dettes envers les établissements de crédit	0	/	/	/
Instruments dérivés	7 808	/	7 808	/
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	0	0	0	0
Instruments dérivés de couverture	97 932	0	97 932	0
Total Passifs financiers valorisés à la juste valeur	105 740	0	105 740	0
Transfert issu du Niveau 1	/		/	/
Transfert issu du Niveau 2	/	/		/
Transfert issu du Niveau 3	/	/	/	
Total des transferts vers chacun des niveaux	0	0	0	0

	Total 31/12/2013	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	3 750	0	3 745	0
Titres vendus à découvert	0	/	/	/
Titres donnés en pension livrée	0	/	/	/
Dettes représentées par un titre	0	/	/	/
Dettes envers la clientèle	0	/	/	/
Dettes envers les établissements de crédit	0	/	/	/
Instruments dérivés	3 750	/	3 745	/
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	0	0	0	0
Instruments dérivés de couverture	59 065	0	59 065	0
Total Passifs financiers valorisés à la juste valeur	62 815	0	62 810	0
Transfert issu du Niveau 1	/		/	/
Transfert issu du Niveau 2	/	/		/
Transfert issu du Niveau 3	/	/	/	
Total des transferts vers chacun des niveaux	0	0	0	0

- **Changements de modèles de valorisation**

Le Groupe n'a réalisé aucun changement de méthode de valorisation.

- **Instruments financiers valorisés selon un modèle de niveau 3**

Le Groupe n'a pas de passifs financiers valorisés à la Juste Valeur selon le niveau 3.

9. Événements postérieurs à la fin de la période intermédiaire

- **Participation de la Caisse régionale d'Ille et Vilaine à l'augmentation de capital de la SAS La Boétie en juillet 2014**

La participation de la Caisse régionale à l'augmentation de capital de la SAS La Boétie s'élève ainsi à 10,7 millions d'euros. Elle a été concrétisée par la capitalisation de l'avance en compte courant déjà réalisée.

10. Périmètre de consolidation au 30 juin 2014

Liste des filiales, coentreprises et entreprises associées	Pays d'implantation	Méthode de consolidation au	% de contrôle		% d'intérêt	
			30.06.2014	31.12.2013	30.06.2014	31.12.2013
CAISSE LOCALE ANTRAIN	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE ARGENTRE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE BAIN DE BRETAGNE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE BECHEREL / ROMILLE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE BETTON	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE BRUZ	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE CESSON	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE CHATEAUBOURG	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE CHATEAUGIRON	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE CHATEAUNEUF	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE CHATILLON	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE COMBOURG	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE DOL DE BRETAGNE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE DU PARC DES BOIS	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE DU TRIANGLE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE FOUGERES	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE GRAND FOUGERAY	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE GUICHEN	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE HAUT DE BRETAGNE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE JANZE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE LA GUERCHE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE LE SEL	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE LES RIVES DE L'ILLE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE LIFFRE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE LOUVIGNE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE MAURE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE MONTAUBAN	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE MONTFORT	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE MORDELLES	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE NOYAL SUR VILAINE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE PACE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE PAYS D'AUBIGNE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE PIPRIAC	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE PLEINE FOUGERES	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE PLELAN	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE PLEURTUIT / DINARD	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE REDON	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE RENNES CENTRE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE RETIERS	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE ST AUBIN DU CORMIER	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE ST BRICE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE ST MALO	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE ST MEEN	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE ST MELOIR	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE TINTENIAC	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE VITRE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
FONDS DEDIE EMERAUDE CROISSANCE	FRANCE	Intégration globale	99,998	99,998	99,998	99,998

Entrées

Néant

Sorties

Néant

12.

13.